

SIXIEME ANNÉE
2e Semestre
1922

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

Directeur;
Abbé Lionel Groulx

VOLUME VIII



LIGUE D'ACTION FRANÇAISE
369 RUE SAINT-DENIS
MONTREAL.

L'ACTION FRANÇAIS

est l'organe de la Ligue d'Action française, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe Perrier, président ; MM. le Dr Joseph Gauvreau registraire du collège des médecins, vice-président ; Anatole Vanier, avocat, secrétaire général ; Louis Hurtubise, ingénieur-civil, trésorier. M. l'abbé Lionel Groulx, professeur à l'Université de Montréal ; MM. Omer Héroux, journaliste, et Antonio Perrault, avocat, professeur à l'Université de Montréal.

Tous droits réservés — Ottawa 1922

IMPRIMÉ AU DEVOIR
43, rue Saint-Vincent
MONTRÉAL

1922

NOS CALENDRIERS

Ils sont un élément qui compte dans la physionomie du foyer. Ils s'affichent à nos murs. Ils portent la gravure qui tire l'œil le plus assidûment. On s'y reporte à tout instant du jour. Et pourtant que valent nos calendriers pour la physionomie française du foyer, pour l'éducation artistique des enfants? La plupart ne parlent que la langue anglaise et la gravure qu'ils étalent propage un goût toujours douteux, sinon franchement mauvais. Fabriqués pour un autre public, par des étrangers à notre esprit, les calendriers qu'on nous distribue ne prétendent d'ordinaire qu'à la vulgaire réclame. Mettons fin à cet état de choses. N'acceptons chez nous que des calendriers artistiques et des calendriers qui respectent notre langue. Les clients doivent insister auprès des distributeurs, ceux-ci auprès des éditeurs. Il faut que, pour le Canada français, l'on s'habitue à fabriquer des calendriers spéciaux. Il le faut pour l'éducation du goût et pour la physionomie française de nos foyers.

L'ACTION FRANÇAISE.

ET NOS FRÈRES DE LA DISPERSION?

L'OBJECTION

I

Qu'un *État* catholique et français puisse au cours du siècle qui s'annonce prendre place dans la vallée du Saint-Laurent, voilà qui n'est plus, au sentiment de plusieurs, une pure utopie, mais un idéal digne d'ambition, un espoir solidement fondé. Et que la vocation surnaturelle de la race française en Amérique acquière de ce chef son plein épanouissement; que l'indépendance politique rêvée mette notre nationalité dans le rôle auguste auquel la dispose comme de longue haleine l'éternelle Providence; qu'elle devienne ainsi le flambeau d'une civilisation idéaliste et généreuse dans le grand tout que fusionne l'avenir américain; qu'elle soit en un mot, au milieu de la Babylone en formation, l'Israël des temps nouveaux, la France d'Amérique, la nation-lumière et la nation-apôtre : c'est une divine faveur qu'il y a lieu de demander et dont il est sage et religieux de nous rendre dignes par la réflexion et par le courage qui font les peuples grands.

Or, à cette fin, il faut que le nôtre garde son âme, qu'il la soustraie aux contacts dissolvants, qu'il s'échappe des compressions qui pourraient l'étouffer, qu'il pare les coups qui voudraient l'entamer.

Sans quoi, un *État* français futur n'aurait pas sa raison d'être dans ce nouveau monde septentrional; bien

plus, il ne pourrait s'assurer ni la force intime qui engendre l'héroïsme et les victoires dont il a besoin, ni les secours extraordinaires que le Très-Haut accorde à ceux, individus ou peuples, qui rêvent beau pour sa gloire et risquent tout pour la lui procurer.

Telles sont, il me semble, les conclusions substantielles auxquelles nous a fait aboutir l'enquête poursuivie sur notre avenir politique par l'*Action française*, depuis sa livraison de janvier.

* * *

Le dirais-je ? Je sais pertinemment que de ce magistral programme d'orientation politique proposée à la race française du Canada, d'aucuns se sont, et non sans des motifs considérables, profondément émus. Le coup de clairon avertisseur et électrisant qui a pu fouetter d'enthousiasme et d'espoir le sang vif des fils du Québec, aura résonné avec des accents d'une mélancolie inquiète en plus d'une âme, chez nos frères de la dispersion, — et de celles qui sont restées elles-mêmes, c'est à dire en communion avec nous, de celles qui réfléchissent, qui scrutent l'avenir, qui veulent leur part de gloire chrétienne et d'épopée française.

Or, ils sont nombreux ces rejetons que nous sommes allés planter partout, au hasard de notre fécondité et de notre esprit d'aventure, en vertu d'un idéal plus généreux que réfléchi, par nécessité, parfois mais aussi en raison d'un patriotisme un peu court et par trop bohème. Ils sont allés aux États-Unis, depuis l'est jusqu'à l'ouest et même au midi, généralement à contre-cœur, malgré les avis de nos chefs et de nos voyants. Ils sont allés vers l'ouest canadien à l'appel de voix autorisées, graves, pressantes, qui ne pouvaient tant prévoir, auxquelles il pouvait seoir de se prêter à un optimisme que nous ne pouvons plus décemment affecter. Ces hommes n'entendaient point comme nous les

bruits sourds et lointains, préludes de la débâcle plus ou moins prochaine de tel grand empire ostentateur, non plus que les craquements significatifs d'une fédération à laquelle il serait franchement osé de prédire un avenir séculaire; ils n'avaient point vu les migrations européennes envahir la place en un jour et s'y installer sans se gêner et pour longtemps, avec un idéal et des intérêts exotiques, migrations sollicitées du reste par des politiciens qui n'avaient rien des bâtisseurs de peuples.

* * *

Leur inquiétude d'aujourd'hui, à ceux-là des nôtres, il faut le reconnaître, a de quoi faire songer.

— Et nous? disent-ils.

S'il est vrai que, ¹ pour garder notre âme, notre âme apostolique, exemplaire et incarnation de la civilisation que par vocation nous devons faire lever au sein de l'Amérique du nord, il nous faille échapper à tout contact fatal d'un esprit étranger, à toute compression mortelle d'une civilisation égoïste et mercantile, comment le pourrons-nous si vous nous abandonnez?

Pour réaliser un idéal que nous partageons avec vous, prendrez-vous la hache et trancherez-vous du tronc les rameaux nés de votre sève, de votre esprit, les rameaux que vous avez poussés? Faudrait-il que nous étouffions de votre propre fait, pour vous laisser en paix ruminer l'espoir problématique d'une indépendance lourde à porter, qui risquera bien plus d'être une simple substitution d'allégeance et de servitude? Pendant que se préparera votre enlèvement dans les sables de la grande démocratie voisine, faudra-t-il que nous soyons submergés dans l'Ouest par la

¹ *L'Action française*, janvier 1922, p. 117.

vague montante de l'océan étranger, tel un flot qui a perdu contact avec le continent ?

* * *

Ainsi parleront à peu près, ces Français de notre *diaspora*. Et ainsi penseront-ils tous, je le crains.

Au fait, pourrions-nous dans la tourmente qui s'annonce, préparer de la sorte notre sauvetage, d'un œil sec, d'un cœur sans émoi, avant même, comme l'on dit en famille, que d'avoir vu *aux enfants* ? Est-ce tout pour une mère, au moment du naufrage, de saisir la planche qui s'amène ou de monter dans une barque qui invite, alors que sur des épaves incertaines ou qu'isolés sur des récifs arides et encerclés d'abîmes, les plus jeunes tendent leurs bras et font éclater leurs appels ?

Au total, ne considérerions-nous pas trop à la légère, dans cette enquête sur notre avenir politique, le cas de nos frères des avant-postes, eux qui ont eu l'heur de succéder à nos grands ancêtres, les éclaireurs, les avant-courriers, les découvreurs, les civilisateurs : des Français qui goûtaient les horizons larges, qui avaient le regard audacieux et aigu, l'idéal ambitieux, qui nous ont taillé une nouvelle France plus grande que l'Europe, parce qu'ils aimaient à tailler grand dans la terre comme dans l'étoffe du pays ?

Ces liens coloniaux et fédératifs qu'au sens de notre loyauté nous ne jugeons pas imbrisables, les rompre n'amènerait-il pas des brisures saignantes, trop cruelles à la famille française du Canada, trop funestes à notre permanence et à notre mission communes ?

* * *

Soyons exacts. Un commencement de réponse a été fait à ces scrupules de notre conscience nationale aussi bien

qu'aux alarmes de nos frères d'outre-État. Il nous suffira d'en prolonger les perspectives, d'en analyser les éléments.

“Notre attitude n'implique aucun abandon,” disait l'article-programme². “Nous ne courons au-devant d'aucune séparation; nous n'accepterons que celles-là seules que nous imposeront la nécessité et les hasards de l'histoire, et contre lesquelles par conséquent ni les uns ni les autres ne pourrions quelque chose.

“D'ailleurs, qui dit séparation ne dit pas nécessairement frontières fermées ni surtout hostiles. Et ce sera notre devoir autant que notre intérêt de regarder pendant longtemps, du côté de nos associés d'hier où continueront de nous retenir de si puissantes attaches.

“Nos compatriotes savent, au surplus, que notre loyale amitié pour eux, que notre volonté ardente de coopérer à leur vie, ne sont aucunement conditionnées par les liens politiques actuels. Ces sentiments procèdent d'une solidarité plus spontanée, d'une fraternité plus profonde. Ils savent qu'elles-mêmes, cette solidarité et cette fraternité ne pourront s'accroître avec la personnalité nationale que du Québec.”

Dans un enchaînement nécessaire et complet, quatre parts de réponse sont par là insinuées à propos des griefs formulés ci-dessus contre le grand dessein d'avenir qui hante présentement nos maîtres de patriotisme et de dignité nationale, ceux qui, aux yeux de toute la race, tiennent haut le flambeau de l'idéal.

1. De gré ou de force, le tronçonnement du Canada s'en vient; nous n'aurons pas à l'opérer; nous avons plutôt à le prévoir, à en prédisposer les cassures: et l'on serait mal venu, voire injuste, de nous en incriminer.

² *L'Action française*, janvier 1922, p. 22.

2. Au reste, la séparation d'ordre politique qui pourrait en résulter pour divers groupes franco-canadiens, ne détruirait ni notre *devoir* ni notre *intérêt*, ni les *sentiments* ni l'*idéal* qui nous poussent présentement à maintenir et à fortifier nos attaches ethniques avec tous les centres français d'Amérique, avec ceux-là surtout qui sont le plus liés à nous et le plus homogènes, le plus désireux de rester ce que nous sommes dans les desseins de l'histoire.

3. Il serait difficile en outre de le contester, le brisement des cadres actuels ne saurait guère diminuer la puissance de nos secours à nos compatriotes d'outre-frontières. Car, sans littérature et sans emphase, au regard du demi-siècle qui vient de s'achever, qu'ont-ils été sous le régime fédératif, ces compatriotes, sinon entravés, affaiblis, annihilés avec des textes de lois hypocrites, perfidement retournés contre eux chaque fois que, dans leurs plus justes réclamations, ils les ont invoqués ?

4. Tout au contraire enfin, un État français fort, pratiquement homogène, totalement libre dans ses mouvements, formerait la plus sûre garantie de survie et d'intégrité pour l'âme des nôtres des avant-postes, couverts qu'ils seraient en quelque sorte par le feu d'une puissante civilisation catholique et française, laquelle tiendrait en respect puis en échec les forces toujours éphémères, des civilisations ambitieuses mais divergentes et matérialistes, qui montent et qui nous avoisinent.

Voilà comme, au point de vue même des groupes français restés à l'extérieur, un État français réduit à de plus modestes mais à de sages proportions, demeurerait encore par sa transcendance le meilleur moyen de servir les intérêts universels et supérieurs de toute la race.

Essayons d'en appuyer la démonstration.

LA RÉPONSE

II

Nous ne courons au-devant d'aucune séparation. Nous la regardons venir; car elle nous vient. Elle se pressent; on l'entrevoit, à des indices, à des signes même sans équivoque. Il faut bien y songer.

Rappelons brièvement ces symptômes révélateurs. Ne mentionnons que pour mémoire la rupture d'équilibre qui s'accomplit présentement dans le monde au détriment de l'Europe, et dont nous aurons fatalement à subir les contre-coups.³ Nous avons d'autant lieu de redouter ces commotions européennes que c'est l'Angleterre, superbe et toujours avide, mais à qui le ciel paraît verser le vin du vertige, qui est exposée aux plus funestes branle-bas. Entre temps, les Dominions, le nôtre aussi, quoique moins ouvertement, suivent lentement, par la force même des principes, leur évolution constante sur la trajectoire du *self-government*.⁴ Ce séparatisme, ajouté aux fissures de plus en plus profondes de l'Empire, n'est pas pour en garantir l'indubitable pérennité.⁵ "Le Canada marche à l'indépendance totale", jugeait à son retour en France le maréchal Fayolle l'an passé.⁶ Le temps s'éloigne, si tant est qu'il ait existé, où nos seules obligations envers la métropole eussent consisté à boire à la santé de la reine.⁷ Le loyalisme nous coûte

³ Ces observations ont été développées dans l'article précité de l'*Action française* et aussi dans celui de M. Durand, ib. mars 1922.

⁴ Voir le bref et solide aperçu qu'en a donné M. L.-P. Desrosiers dans le *Devoir*, 6 mars 1922.

⁵ Cf. le malaise de l'Empire britannique, dans le *Correspondant*, 10 et 25 avril 1922.

⁶ *Revue des Deux-Mondes*, 15 sept. 1921; article résumé dans *L'Ami du Clergé*, 19 janvier 1922.

⁷ *Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921, p. 373.

maintenant des subsides, des dreadnoughts, de la chair à canon, ce qui atténue la serviabilité.

Or quand le lien des nations impériales se dénouera, si le Canada veut être une vraie nation, il ne demeurera sûrement pas *un* seul Canada. Car à part les forces qui rompent nos attaches à l'Empire, il en est d'autres qui préparent la solution des liens fédéraux. Les États-Unis ont 110 millions d'habitants. Le Canada, au total, en a 7 ou 8. L'histoire autant que la psychologie que nous avons de nos voisins n'autorise point à croire qu'ils n'aient parfois les désirs d'Achab pour la vigne de Naboth. Que si, en pays canadien, des provinces entières sont déjà toutes américanisées, non seulement par la langue commune, mais par les idées, les sentiments et les goûts; par les intérêts, les affaires, les amusements; par les sectes, l'école, le théâtre, les magazines et les journaux quotidiens; par une égale licence dans la vie morale, indifférentisme religieux, divorce, malthusianisme, féminisme, démocratie libertaire, égalitarisme social; par un semblable matérialisme dans les idéaux, par un paganisme aussi éhonté dans la jouissance; bref, par une mentalité de même acabit, et une civilisation aussi bornée dans ses horizons; et si en quatre années, de 1910 à 1914, il serait passé (dans l'Ouest canadien) plus d'un million et demi de sujets américains⁸, est-il possible de prétendre qu'à l'heure du débat, ces provinces ne consentiraient point au grand honneur de se faire annexer? que d'ores et déjà, malgré une superficielle couche de britannisme, elles ne hâtent plus ou moins consciemment cet impérialisme permuté?

Quelle chose résistera-t-il dans le temps aux convoitises de l'ogre voisin? Oui. Telle province, où une civilisation faite de catholicisme et d'idéalisme gallo-latin, aura cultivé des répugnances à l'alliance nouvelle. L'élément

qui aura peur pour des droits supérieurs à ceux de la finance et du plaisir pour lesquels il croit que mieux vaut mourir que forligner, cet élément seul fera face au colosse qui viendra parlementer. Et l'on voit bien que le Canada français n'aura point alors le choix de rester ou de ne rester pas uni au bloc du Dominion, pour peu qu'il veuille être fidèle à son idéal et ne point dévier des voies providentielles que ses origines lui ont tracées.

* * *

Plaise à Dieu que la résiliation du pacte fédéral précède plutôt le marchandage politique au sujet du Canada qu'entreprendront dans leurs conseils les maîtres du monde! Le morceau français risquera moins de suivre comme un simple accessoire. Mais se pourrait-il donc que la désintégration du Dominion se fasse en marge des forces américanisantes? On peut sans témérité, quoique d'autres esprits restent encore hésitants,⁸ opiner dans le sens de l'affirmative, sans qu'il y ait lieu de mettre la main à ce que telles prévisions passent à la réalité. Il suffit de sonder le Dominion pour y découvrir, hors de notre fait, les prodromes d'une dissolution avancée.

Entre l'Est et l'Ouest, il y a la *distance ennemie*.¹⁰ En vain a-t-on espéré effacer cet éloignement qui donne à notre pays l'étendue d'un empire, par la construction d'interminables et coûteux chemins de fer. Le pays y aurait trouvé la banqueroute, à moins que les provinces qui n'ont point à s'en servir ne paient pour celles qui en ont l'usage; ce qui

⁸ Article de M. Émile Bruchési, dans l'*Action française*, sept. 1 20 : Si la Confédération disparaissait ?

⁹ Cf. "Le Canada français", article de M. le chanoine Chartier, dans la *Revue trimestrielle canadienne*, déc. 1921.

¹⁰ M. Léo Paul Desrosiers, dans le *Devoir*, 4 février et 6 mars 1922.

n'est guère une répartition propre à cimenter l'unité. Du reste, les divisions naturelles, en un territoire qui est, comme on a dit, une *absurdité géographique*, partagent nettement les intérêts, imposant le libre échange là-bas, réclamant la protection tarifaire ici. Je sais bien que la *géographie humaine*¹¹ ne prend pas fatalement ses mesures sur les fleuves ni sur les montagnes, et que les frontières politiques qui demeurent sont plutôt celles de l'esprit national que les tracés de l'arpentage. Mais c'est par une solidarité étroite d'intérêts et d'esprit commun que les fossés géographiques peuvent être comblés. Dans l'espèce, c'est ce qui fait précisément le plus défaut.

La diversité des intérêts est patente. Les divergences d'âme sont plus profondes encore.

Ni la langue, ni les traditions sociales, ni les aspirations religieuses, ni les habitudes d'esprit, ni la formation morale, ni les institutions publiques, ni les lois civiles, n'ont la moindre convergence. Elles ne pourraient se lier intimement que si notre personnalité catholique et française offrait sa complète abdication. Ce ne sont point ces milliers d'immigrants venus de partout, facteurs de socialisme et de révolution, et dont on veut *criminellement*¹¹ peupler l'Ouest, qui resserreront les attaches interprovinciales. Leur inassimilation à un idéal effectivement canadien fera longtemps languir encore chez eux le civisme généreux et fidèle qu'il leur faudrait à telle fin. Et quand l'orangisme montera-t-il plus haut que lui-même jusqu'à nous juger équitablement ? Quand fournira-t-il à l'organisme du pays autre chose que fiel et amertume ?¹²

Quand le cerveau anglais concevra-t-il l'idée d'un pays effectivement bilingue, avec le respect mutuel de deux races

¹¹ La *Géographie humaine* par Jean Brunhes; la *Géographie de l'histoire* par Brunhes et Vallaux; cf. le *Correspondant* 25 déc. 1921.

¹² Cf. "Le préjugé sectaire", par Mgr Pâquet, *Nouveaux mélanges canadiens*.

dont l'une ne soit ni mâtinée ni domestiquée au profit de la première ? Ajoutons à cela le fanatisme religieux propre à toute dissidence en matière de croyance; l'étroitesse particulière d'une population qui n'a point de lumière, que ne relie à la tradition des grands siècles ni la foi, ni l'éducation, ni la philosophie purement humaine; dont la science est une mécanique, la logique la force du nombre, et dont l'unique étalon pour évaluer toute chose reste toujours le chiffre du dollar et le poids du lingot. Pouvons-nous oublier des habitudes toutes faites de chauvinisme sectaire, et du vitriol en réserve pour les jets périodiques contre la *French domination, the priest-ridden Province*, et le *roman-popism*?¹³ Pouvons-nous ne point faire état des effervescences de la passion politique, qui mettent en ébullition, à chaque renouvellement des mandats populaires, les ambitions des partis en lutte dont l'acharnement n'a d'égal que le fanatisme qu'ils savent déchaîner dans toute la presse organisée, et qui heurtent jusqu'à les fracasser les unes contre les autres des Provinces en bloc. Jugez si le *Clash* peut se renouveler longtemps encore sans que le pot de fer ne finisse par briser le pot de terre.

On peut rêver de jeter un pont sur l'abîme qui sépare les deux races, *Bridging the Chasm*; c'est une mécanique nouvelle; qui devra l'inventer? A tout prendre, le voudrions-nous par politique ou par intérêt, de plus en plus nous n'aurons que faire de consolider pour notre part l'édifice de la Confédération. Une nation est un organisme moral; c'est le fruit de la nature; la mathématique n'y peut rien. Aussi Joseph de Maistre a-t-il pu se moquer d'une assemblée d'hommes se mettant en frais de faire une nation. Toute fédération est précaire par son essence même. A combien

¹³ Le mot, on le sait, est de l'ancien ministre sir Clifford Sifton : *A crime against Canada* : cf. le *Devoir*, 26 avril 1922.

plus forte raison quand des forces sourdes mais grandissantes travaillent à son écartèlement.

Nous pourrions bien taire ces appréhensions propres à rendre soucieux. Mais nos partenaires le font-ils? "Une suggestion opportune, écrivait un Westerner il y a peu, dans le *Regina leader*, reproduit par la *Gazette*¹⁴ de Montréal, c'est que quand les provinces de la prairie seront compactement groupées dans leurs parlements provinciaux, sous le drapeau progressiste, les dites provinces dont les besoins et les progrès sont diamétralement en opposition avec ceux des provinces de l'Est, fassent d'elles-mêmes les démarches pour s'assurer leur complète indépendance; on pourrait difficilement s'opposer à leur réclamation, si ces provinces faisaient bloc. Et cela ouvrirait ensuite la voie à des traités réciproques avec les États-Unis".

Ainsi le Canada aura son hégémonie politique. Par voie de conséquence à peu près irréfragable, il en résultera, si elle ne précède, la dissociation de ses parties composantes. A supposer que nous y tendions nous-mêmes, elle ne sera sûrement pas le résultat exclusif de nos agissements. Nous en serons plutôt les témoins. Nos compatriotes de l'Ouest peuvent redouter ce dénouement; ils en souffriront peut-être, au point de vue national, particulièrement. Les uns et les autres nous aurions tort de n'y point réfléchir comme des hommes et de n'en point parler apertement. C'est désormais, pour un avenir plus ou moins lointain, une fatalité.

Présentement, il n'importe pas de chercher à déterminer lesquels d'entre les nôtres seront forcés par les événements futurs à rester hors des frontières du Québec libéré et agrandi. D'abord, il y aura la part des contingences im-

¹⁴ 16 janvier 1922 ; cf. le *Semeur*, février 1922, p. 166.

prévisibles. Mais il y aura aussi le jeu des forces mises librement en marche que d'autres auront à préciser. Les groupes franco-canadiens dispersés par exemple dans la grande prairie qui forme le bassin intérieur du continent nord-ouest canadien, seront inévitablement les plus exposés à cette distraction d'avec la province-mère. A qui la faute, ? A l'histoire sans doute, qui travaille parfois en marge de la sagesse humaine et des préférences du sentiment. Mais la Providence ourdit quand même sa trame toujours mystérieuse et dont on peut découvrir plus tard le plan magnifique dans la suite et dans la chute des empires. Nos vœux, nos espoirs, — et le plus cordialement, souhaitent au Québec d'aujourd'hui de retenir demain tous ses rejetons ; il ne faut point néanmoins se bercer d'espoirs chimériques, que contredisent les symptômes analysés précédemment. Quand l'immense squelette canadien se désossera, la *Puissance* du Canada français de toute nécessité devra borner ses ambitions territoriales conformément aux indications géographiques et surtout aux facteurs ethniques capables d'unité ; sans quoi le futur État ne serait point stable ; il ne saurait subsister. Disons simplement qu'il ne saurait entrer dans un concept qui ne fût pas un être de raison.

Est-ce à dire cependant que nous nous résignerons à abandonner sans plus les nôtres, par exemple d'outre-Ontario ? Nullement.

* * *

Quatre éléments, on l'a déjà exposé, forment une nationalité particulière : l'*origine*, la *langue*, le *territoire*, la *forme de gouvernement*.¹⁵ Ces éléments sont d'inégale importance ; les deux premiers sont l'âme, les deux autres le corps plutôt d'une nation. Autant l'esprit dépasse la matière,

¹⁵ Taparelli, *Droit naturel*, cf. art. des de l'abbé Robert, en février, et de l'abbé Perrier, en avril de cette année, dans *L'Action française*.

autant faut-il que l'unité d'origine et la communauté de langue l'emportent sur celles de la territorialité et la forme politique. Une famille est plutôt faite des liens du sang que des rapports de commensalité.

Or, s'il y a un devoir de charité individuelle, il y a aussi un devoir de charité nationale; et si l'ordre de la charité est mesuré par celui de l'union des cœurs, sans oublier celui des besoins, il va sans dire que la cessation de l'unité politique et la division des territoires n'éteignent point les prescriptions du devoir national, parce qu'ils n'en détruisent point au total les fondements. Ils en laissent subsister la meilleure part, les liens formels, les liens d'âme, ceux par lesquels le tempérament moral foncier reste identique, la communauté d'idéal demeure, les esprits et les cœurs se façonnent de la même manière sous l'influence des vocables familiers qui portent dans leurs ailes les mêmes pensées supérieures et les mêmes visées souveraines. Par où l'on voit que, séparés par des frontières juridiques, les liens du sang ne seraient point tranchés entre nous, mais continueraient de nous imposer les obligations d'une effective fraternité.

Jugerait-on que ce devoir ne susciterait chez nous que de platoniques sympathies et des dévouements à courte échéance? Ce serait oublier des faits récents qui nous ont révélé aux uns et aux autres de quels actes notre fraternité nationale, malgré ses imperfections, nous rend capables. La question ontarienne, Green Valley, Gravelbourg, pour ne prononcer que quelques noms, en sont une éloquente démonstration. En plus, que l'on veuille bien l'observer : ces générosités n'ont point jailli de l'unité fédérale mais d'un patriotisme plus conscient de ses devoirs et mieux averti. C'est notre avis que l'indépendance qui nous donnerait une patrie plus à nous développerait par le fait même un civisme plus entreprenant et de plus large envergure.

* * *

L'intérêt du reste confirmerait aussi les injonctions du devoir.

État français, né des évolutions du temps, nous n'aurions pas, il faut le présumer, la puérité de viser à l'isolement et à l'insularisme. Les frontières ne suppriment point le voisinage. Boudier nos voisins, anciens associés devenus nos compétiteurs, serait du coup notre ruine. Il faudrait transiger. Notre politique, notre commerce, notre vie sociale ne pourraient en aucune façon faire abstraction des leurs; car la solution de nos gouvernements ne dissiperait point du même coup des problèmes communs, nés de nécessités et de dangers pareils. Nous aurions besoin des eaux de leurs lacs, comme eux de celles de nos fleuves. Nos chemins de fer finiraient chez eux, les leurs chez nous. Que tout cela nous obligeât à des relations permanentes, aussi étroites bien que plus indépendantes qu'à cette heure, nous n'avons pour le savoir qu'à nous rappeler nos relations nécessaires et si imprudentes, avec nos puissants voisins des États-Unis. Aussi, quel avantage, pour ces rapports avec les autres États canadiens de demain, d'avoir des intelligences dans la place, des cerveaux faits sur notre moule, des hommes politiques, des publicistes, des coreligionnaires capables de comprendre nos situations intérieures et de nous mettre au fait des conditions de leur milieu. Évidemment, il y aurait des nuances entre leurs vues et les nôtres; mais empêcheraient-elles les affinités intimes et les accords de fond? Surtout, si par un commerce d'esprit et de mœurs, nous nous employions tous à garder notre tempérament originel.

Et puis, présentement, qu'est-ce qui nous incite du côté du Québec à voler au secours des nôtres du lointain,

sinon un idéal religieux et patriotique qui ne s'arrête point aux courbes du méridien. ? Ce que nous ambitionnons par-dessus tout, c'est que notre foi catholique se maintienne et se fortifie en tous les cœurs nés de notre race. Nous estimons inappréciable le trésor de la religion; à tout prix, nous entendons pour le moins autant le conserver à ceux qui l'ont reçu avec le baptême, qu'aller le porter aux étrangers qui sont encore dans les ombres de la mort.¹⁶ Et combien plus à ceux qui sont nos frères et nos neveux. Je comprends qu'avec le temps les liens de consanguinité se relâcheront. Il s'en créera d'autres par les alliances de famille. Et puis alors, nous serons plus forts et nos compatriotes aussi là-bas. En tout cas, s'ils le veulent avec nous, ils seront demeurés nos conationaux. Car, puisque nous saurons que la langue est la clé de la liberté et la gardienne de la foi¹⁷ que les traditions ancestrales sont l'involucre qui protège la fleur de la religion; que l'âme du peuple ne subit point de meurtrissures profondes dans ses habitudes individuelles, familiales et sociales, sans que soient meurtris, et souvent d'une manière funeste, ses sentiments religieux : nous continuerons par idéal apostolique et par prosélytisme français à gratifier les nôtres de par-delà les *lignes*, d'un intérêt vigilant et de sympathies efficaces.

Pourquoi ce qui s'est fait un peu, pour les franco-américains, à la faveur, il faut l'avouer, d'un patriotisme moins réfléchi et trop candide, ne se poursuivrait-il pas et mieux encore, à leur endroit et à celui de tous les autres qui seraient fixés hors de notre sphère politique, mais non point étrangers à nos attractions morales et à la flamme de notre génie ? Au demeurant, malgré qu'elles clochent tou-

¹⁶ Voir le *Canada apostolique* de M. Henri Bourassa.

¹⁷ Voir les brochures : *La langue, gardienne de la foi*, par M. Henri Bourassa, *La langue et la foi*, par M. Albert Foisy.

jours, des comparaisons peuvent ici nous fournir quelque confirmation. La France politique nous a négligés, oubliés, méprisés même, parce qu'exclusivement politique; la France intellectuelle, littéraire et sociale, ne nous a accordé que fort peu d'attention, et tardivement, parfois gauchement, parce que placée dans un autre continent, séparée de nous il y a deux siècles, en un temps où l'éloignement forçait à l'ignorance. Mais la France religieuse, et la plus traditionnelle, ne nous a-t-elle pas envoyé sans nombre ses religieux et ses prêtres; et par eux ne nous a-t-elle pas prêté sa littérature, conservé le souvenir de son histoire qui fut la nôtre aussi d'abord, insufflé son enthousiasme, et n'a-t-elle en aucune mesure activé le foyer de notre survivance nationale? Il serait injurieux de le méconnaître. Des indiscretions auraient pu être évitées; des inintelligences auraient dû d'abord s'éclairer; mais ce sont là, pour une part au moins, des misères humaines nécessaires. Jamais nous n'aurons l'outrecuidance de mettre en doute l'influence que, même depuis le régime anglais, l'esprit de la France a eu sur notre mentalité nationale. Et qui empêcherait donc notre charité française, en un siècle où les touristes et les visiteurs ne voyagent pas moins librement que les livres et les journaux, de prendre ce même rôle et de le magnifier, de le remplir avec plus de détermination, plus de sagesse et plus de fruit, envers les petits Canadas dispersés en Amérique? Ce qui, à simple titre de province-sœur, ligotée par le respect superstitieux des autonomies provinciales, a pu s'accomplir sous le régime fédératif envers les nôtres de là-bas, comment ne pas le décupler dans un État aussi respectable par le nombre qu'une Belgique ou un Portugal en Europe? Plus facilement encore pourrait-il être rempli ce rôle, dans une Amérique où notre civilisation par son originalité et sa transcendance traditionnelle, et par l'homo-

généité de son esprit religieux, serait comme un phare brillant à tous les yeux, un exemplaire aperçu de toutes parts ?

III

Au surplus, pourrait-on légitimement nous suspecter de trahir la cause de nos obligations fraternelles envers les Canadiens qui ont quitté les vallées laurentiennes et outaouaises, parce que nous entendrions nous retirer même librement de l'association politique des provinces. Car nous posons la question catégoriquement : quel profit véritable autre que ceux d'un réconfort présumé et d'espoirs toujours vains, le lien fédéral a-t-il procurés aux nôtres des provinces anglaises ? La Confédération, peut-être a eu l'avantage d'éloigner de nous le péril de l'annexion, le spectre de jadis. Aujourd'hui, nous l'avons marqué, le régime aggrave plutôt ce péril pour nous ; il le fait renaître. Pour ce qui est de la protection religieuse et nationale des minorités françaises d'outre-Québec, qu'est-ce que la Confédération nous a vraiment assuré ? Il y avait, à l'origine et dans la pensée des Pères de la Confédération, de sincères quoique relatives concessions de liberté. Qu'en est-il advenu dans la pratique ? L'orangisme s'est-il éteint, le fanatisme attiédi ? Et l'affaire Riel ? Et le décret *Ne Temere* ? Et les prétendus troubles de Québec pendant la guerre ? Et le mariage Despatie-Tremblay, pour ne mentionner que quelques-uns des accès les plus injustifiés ? Est-ce la Confédération qui a concédé à l'Ontario des écoles séparées, c'est à dire catholiques, ou l'intérêt de la minorité protestante du Québec, et l'excès même du fanatisme haut-canadien ?

Mais n'est-ce pas la Confédération qui a dénié des écoles confessionnelles au Nouveau-Brunswick ? Et n'est-ce pas

la Confédération qui nous en a privés au Manitoba en 1896, dans l'Alberta-Saskatchewan, en 1905, au Keewatin, en 1912? Et n'est-ce pas aussi la Confédération qui nous a refusé ses interventions fédérales, et dont les timides bills rémédiateurs ont été méprisés quand nous avons voulu y recourir?. N'est-ce pas la Confédération qui a pratiqué toujours à notre égard le littéralisme qui tue, dans l'interprétation du droit, et qui n'a jamais compris que les lois qui vivifient, ont une âme? N'est-ce point la Confédération qui nous impose le divorce, le suffrage féminin, la conscription impériale, tous principes de dissolution sociale, morbides à la race? N'est-ce point elle qui veut encore nous doter de l'école d'Etat, unilingue et neutre; et de lois uniformes où vont périr les derniers vestiges d'esprit français qui animent nos institutions civiles et juridiques?¹⁸ N'est-ce point elle aussi qui méconnaît à nos syndicats nationaux et libérateurs le droit d'être, incapable qu'elle est de juger le vrai sens de l'ordre et le profit qu'il y a à sauvegarder les saines libertés? N'est-ce pas elle en plus, qui parcimonieusement nous mesure le français partout dans les services publics; qui l'interdit à nos tout petits dans plusieurs provinces, et l'ostracise avec injure et mépris?

N'est-ce pas enfin la Confédération qui a anglifié toute la politique de nos représentants publics, les mettant à la remorque du navalisme, du militarisme, de l'impérialisme le plus aventureux? On ne calculera jamais la dépression morale qui est résultée pour notre sens politique de ce rôle que nous avons tenu depuis 1867.

Par elle-même, reconnaissons-le, la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une

¹⁸ Se rappeler les lettres et les articles de M. l'avocat Antonio Perrault, dans une polémique piquante, mais grave.

banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère. Si nous avons avancé depuis son institution, c'est beaucoup malgré ses cadres; nous l'avons dû à notre croissance naturelle, à nos institutions catholiques, à notre ardeur française, au progrès du temps, et fort peu à la tutelle fédérale qui n'a pas été pour notre vitalité le treillis protecteur et l'appui que nous attendions. Et j'ometts les critiques que, du point de vue politique, on pourrait exprimer contre l'oeuvre de la Confédération pour le développement de l'esprit *canadien* au sens large.¹⁹

Voilà, en définitive, l'espèce de puissance que le pacte fédéral nous a mise entre les mains pour nous permettre d'aider nos amis et nos frères de l'Ouest dans leur développement et leur survivance.

Voudraient-ils s'en contenter ?

IV

Envisageons plutôt, — sans vain optimisme, mais à la lumière du coeur, — les facultés d'un Etat québécois pour l'expansion de la force française en Amérique.

L'enfant qui devient homme, l'adolescent qui devient majeur, c'est un progrès pour la famille, pour la nationalité: c'est le dessein de la nature qui s'est achevé; et la nature non dévoyée incline au bien, elle y aboutit. L'esclave qui sort de ses liens, le pupille qui laisse la tutelle, le colon qui s'affranchit, l'homme de la plèbe qui gagne ses libertés civiles, quand ils savent le prix de la liberté et la façon d'en user, tout cela est un bien pour la société, et pour la civilisation humaine. Ainsi une colonie qui deviendrait une

¹⁹ *Le Devoir*, 4 mai 1922.

nation, une Province qui deviendrait un Etat, par l'évolution régulière et juridique des finalités sociales, ce serait un gain pour l'humanité. On en citait l'autre jour ce témoignage expressif: "L'autonomie de chaque race adulte n'est pas seulement le droit de chacune et la condition normale de sa vie propre, mais l'intérêt de toutes les autres, et la forme la plus parfaite de l'ordre du genre humain." (Etienne Lamy). Ajoutons-y celui du grand Evêque d'Hippomue: "Les choses iraient bien mieux dans le monde si tous les royaumes étaient petits, vivant à côté les uns des autres dans une joyeuse concorde; aussi, il y aurait dans le monde beaucoup de nations, comme il y a dans une ville beaucoup de maisons et de familles. Guerroyer et soumettre les peuples afin de dilater l'empire, c'est un bonheur pour les mauvais, pour les bons c'est une nécessité qu'on subit..."²⁰.

Estime-t-on que le profit commun à la société humaine qu'implique l'indépendance d'un peuple ne serait point particulièrement appréciable pour des organismes ethniques tout familiers à notre diapason, je veux dire les groupes français disséminés hors de notre territoire? Ce serait avoir l'oeil superficiel et manquer de psychologie sociale. Non pas. Quel tableau que celui d'une race française aux bords du Saint-Laurent, restée pure dans ses traditions, une dans sa composition, libérale à ses hôtes de passage ou établis à demeure, et qui, à travers les avatars des âges contemporains, aurait gagné les hauteurs de la liberté, en aurait fixé les drapeaux aux regards de l'univers et de l'histoire! Elle présenterait le modèle d'un gouvernement autonome, saturé de sagesse parce que la foi en imprènerait les hommes et les institutions. Elle donnerait alors, avec

²⁰ Cf. le *Devoir*, 1 juillet 1913; l'abbé Groulx, dans l'*Action française*, juillet 1917, et dans son livre, *Confédération*, passim.

une ampleur et un éclat agrandis, des exemples de sens social et de magnifiques largesses, comme ceux qu'on loue à l'heure présente, en faveur de l'éducation, des arts et des lettres, de la religion et du progrès public. Dégagé de ses ligatures, notre Parlement le serait aussi de ses allures de *conseil de comté*. Il donnerait à des penseurs élevés parce que latins, à des gestes civilisateurs parce que catholiques, leur plein essor. Tenant en main les maîtresses pièces des problèmes sociologiques qui se posent, le génie de la politique d'ordre et la grandeur chevaleresque qu'il a dans le sang par atavisme trouveraient à s'exercer sur un plan assez large pour développer dans toute leur puissance les plus beaux instincts de notre âme collective. On devine si cela serait pour nuire à nos frères éloignés, si cela n'aurait point pour eux la force d'un idéal qui décuple la résistance et répare toute usure.

On nous objectera qu'aux Etats-Unis les nôtres sont en voie de perdition, au dire de plusieurs. Et que pouvons-nous pour eux ?

Rappelons d'abord qu'aujourd'hui notre pouvoir est lié; que les nôtres d'au-delà le 45^e partirent la plupart à une époque où chez nous le sens national était moins avisé, et chez eux la défiance moins vive des altérations possibles de la race au sein de l'étranger. Désormais, tout cela pourrait beaucoup changer. Osons demander plutôt si les prêtres que nous leur avons donnés, les chefs que nous leur avons formés, l'attention et l'estime dont nous les entourons, l'amitié fraternelle que nous voulons leur conserver, toutes les attaches sociales qu'ils sont libres de garder avec nous, ne sont pour rien dans leur vitalité française ? Or, répétons-le, il pourrait y avoir mieux.

On ne fait pas suffisamment état que c'est l'idée qui mène le monde: *Mens molem agit*. Or, quelles forces dans nos Universités, nos collèges et nos couvents qui rayonneraient par-delà nos frontières, et dont les portes continueraient d'être ouvertes aux fils et aux filles des nôtres de partout: telles les grandes Ecoles des siècles passés qui formèrent l'Europe néo-latine et donnaient une si large part à l'influence française. Est-ce que le type de nos institutions sociales ne pourrait point continuer de se transplanter sous les ciels étrangers pour s'y développer, sans doute avec une originalité propre, mais sans perdre ses idiosyncrasies? Est-ce que notre pensée canadienne coulant à pleins bords dans notre littérature et nos arts, dans nos moeurs et nos expériences, dans nos foyers et nos paroisses, n'irait plus baigner ces groupements de l'étranger et féconder là-bas nos colonies émigrées? Puis, nous serions plus forts, indépendants et libres: l'exode d'un surplus de population nous ferait courir des risques moins grands, et nous pourrions avec moins de péril opérer la transformation du sang. Un coup d'oeil sur la géographie de l'histoire, les noms de l'Irlande, de la Pologne, du Tyrol, du Trentin, de la Lettonie, de l'Esclavonie et des Balkans, apporterait à ces vues hâtives et qu'on pourrait taxer d'optimisme, des confirmations significatives; confirmations capables de justifier les plus beaux espoirs de ceux qui, avec nous, inclinent à croire que le jour où le Québec et les portions adhérentes formeraient un Etat véritable, avec pleine maîtrise de sa personnalité nationale, ce jour-là verrait luire pour tous les Canadiens français d'Amérique, ceux du dehors aussi, une aube nouvelle, messagère d'un beau jour de labeur et de gloire dans l'histoire des peuples.

Veut-on nettement ramasser en quelques phrases,

les conclusions majeures de ces développements que nous venons d'exposer ?

A notre humble sens, nos frères du lointain ont peu ou prou à s'inquiéter du régime politique qui les relie présentement à nous, et dont le ciel se révèle trop peu protecteur. Ce qui leur importe avant tout, c'est de lutter à nous garder leur âme; et ce que nous leur devons plutôt, c'est de la foi catholique et une authentique civilisation française.

Qu'ils ne blâment point trop ceux qui hésitent, d'ici, à leur envoyer tout de suite des contingents nouveaux: l'on hésiterait à moins. Mais qu'ils sollicitent plutôt ce qui pourra enraciner en eux le vouloir de rester français, et fortifier la conscience d'être, comme disait le grand blessé de l'Ouest, Mgr Langevin, de la plus belle race qui soit au monde.

Qu'ils amènent là-bas des prêtres héroïques et qui sachent le prix de l'école française à côté du clocher paroissial. Qu'ils se forment, les venant chercher ici s'ils le veulent, des maîtres qui apprendront aussi à leurs fils l'harmonie des syllabes ancestrales et les leçons du patriotisme qui s'enflamme au foyer de l'histoire.

Qu'eux-mêmes, comme nous, écoutent les enseignements de nos communs professeurs d'énergie nationale; que nous ayons tous l'ambition incoercible de monter toujours vers la supériorité; que nous nous rappellions les uns et les autres qu'une race est toujours partiellement dans le devoir, et qu'elle tisse elle-même, par son énergie immanente et son désir de vivre, le manteau de chair qui l'enveloppe aux regards de l'histoire humaine. Eux et nous, nous aurons alors demain des destinées grandioses parce que nous aurons su mettre en valeur les dix ou les cinq talents qui nous ont été départis. Notre malheur égal serait de les enfouir dans l'inertie ou la médiocrité.

J.-M. Rodrigue VILLENEUVE O.M.I.

FIGURES D'AUTREFOIS ¹

I

LE DOCTEUR LABRIE

Aetas incuriosa suorum! Sommes-nous vraiment "si peu curieux de nos gloires" que nous méritions ce reproche que Tacite adressait à ses contemporains. Si l'oubli des aïeux a pu prendre racine dans nos coeurs, il semble bien que nous faisons de louables efforts pour l'en expulser. Je ne voudrais pour preuve de ceci que les intéressantes monographies historiques parues en ces dernières années. La mémoire des aïeux vivra. C'est pour contribuer à répandre "ce culte du souvenir" que nous aimerions faire revivre dans cette revue quelques-unes de ces "Figures d'Autrefois."

* * *

Nous voudrions évoquer aujourd'hui la douce et sympathique figure du docteur Jacques Labrie⁽¹⁾. Une grande idée domine toute sa vie: "Bien servir son pays." Et ne croyez pas que je fais ici une pure hypothèse. Je trouve dans le prospectus par lequel le docteur Labrie

(¹) Cette étude porte le numéro I. Nous espérons publier, d'ici quelque temps, quelques autres biographies de notre collaborateur Pierre Dupont.

Abbé Auguste Gosselin : Le docteur Labrie, volume in-12 XVI-174 pp. Québec — Laflamme & Proulx, 1907. Nos citations sont empruntées à cet ouvrage.

annonçait la fondation du "Courrier de Québec" ces paroles qui sont révélatrices: "Chercher à rendre utiles à son roi, à son pays, à ses concitoyens les prémices de sa jeunesse, doit être la passion des âmes vertueuses et bien nées. Il semble que sur la fin de sa carrière, rien ne doit la rendre plus agréable que le souvenir d'une jeunesse consacrée uniquement à ses devoirs et à l'utilité publique." Et le journal avait pour épigraphe ces vers de Juvénal:

*Gratum est quod patriae civem populoque dedisti si facis
ut patriae sit idoneus*

Notre meilleur titre à la reconnaissance des générations futures sera, non pas tant d'avoir donné des citoyens à la patrie, que de lui en avoir donné qui fussent aptes à la servir. C'est à la réalisation de cet idéal qu'il s'employa constamment.

* * *

Jacques Labrie naquit à Saint-Charles de Bellechasse le 4 janvier 1784. Il entra au séminaire de Québec vers 1798. Sur ses années d'études nous avons peu de renseignements. Il ressort cependant des données que nous possédons qu'il s'est toujours appliqué à acquérir ou à développer ces vertus intellectuelles et morales qui font le bon citoyen et peuvent le rendre utile à son pays.

Le docteur Labrie n'a pas été ce qu'on est convaincu d'appeler un homme supérieur. Il n'était pourtant pas dépourvu. Les contemporains lui reconnaissent "de brillants talents." Mais il importe peu d'avoir des dons précieux si l'application au travail ne leur vient pas en aide. Les professeurs du jeune Labrie nous signalent avec insistance son amour du travail. "Orné des plus brillantes qualités de l'esprit, affirme l'un d'eux, ce jeune homme

s'est appliqué au travail durant toute l'année avec ardeur et persévérance; il s'est acquitté de ses devoirs avec le plus grand soin et succès." Même constatation de la part de son professeur de seconde: "Il est le plus sage de toute la classe, au témoignage unanime de ses condisciples, et on ne peut donner assez d'éloges au soin et à l'application qu'il apporte à l'accomplissement de tous ses devoirs."

Il s'efforçait, en même temps, de perfectionner ces heureuses dispositions d'un bon naturel qui attirent et gagnent les coeurs. Un de ses maîtres nous certifie — je cite textuellement "qu'il était doué d'un caractère doux comme le miel". — Son biographe nous apprend "qu'il s'est toujours fait remarquer par la douceur et l'affabilité de son caractère." Il avait aussi, paraît-il, un coeur aimant, une âme tendre et sensible.

Ces dispositions ont sans doute influé sur le choix de sa carrière. Il opta pour la médecine. Il était naturellement incliné à consacrer sa vie au service de cette partie souffrante de l'humanité qui souvent est aussi la plus délaissée. Il voulait aussi servir ses compatriotes en soulageant leurs misères physiques. Il étudia la médecine sous le docteur François Blanchet, "l'une des gloires de la profession médicale au Canada." Un bienfaiteur, probablement le docteur Blanchet, lui permit de compléter ses études à l'université d'Edimbourg. Le docteur Labrie n'y séjourna qu'une année. Mais il avait si bien profité de son temps qu'il revenait d'Ecosse avec "tout le prestige d'un lauréat de grande université et membre de la Royal Physical Society d'Edimbourg."

C'est à cette période de sa vie, 3 janvier 1807 — il était encore étudiant — que remonte la fondation du "Courrier de Québec." Nos pères possédaient pourtant un journal, "Le Canadien." Mais pour un certain nombre "le Canadien

paraissait un peu trop intransigeant, un peu excessif" dans sa manière de combattre les abus et de revendiquer nos droits. "Quelquefois, dit Ferland, il dépassait les bornes de la modération et de la prudence." Le docteur Labrie par tempérament, par éducation aussi, répugnait à cette impétuosité. Ce fut peut-être le motif qui le détermina à fonder un journal "pour représenter l'opinion des patriotes modérés et combattre énergiquement les ennemis des Canadiens français." Ce n'est pas à dire qu'il fut "opportuniste." Loin de là. Il était de ceux qui soutenaient franchement les droits des Canadiens à la conservation de leur langue, de leurs lois et de leur religion. Mais il différait d'opinion sur les moyens à prendre dans cette lutte. Il y a des nuances même dans le patriotisme le plus sincère.

De retour d'Ecosse au Canada, le docteur Labrie alla s'établir à Montréal. Il quittait cette ville peu après pour se fixer définitivement à Saint-Eustache.

Inutile d'apprécier ici le docteur Labrie comme médecin. Disons seulement qu'il jouissait de l'estime de ses confrères de la "faculté" et de la confiance de ses concitoyens. Les études sérieuses faites à Québec et à Edimbourg lui avaient acquis un certain prestige. On le consultait de divers côtés. On se sentait attiré vers lui par son affabilité, ses prévenances, ses bons procédés, son dévouement surtout. Si l'on ajoute qu'il était médecin habile et honnête on comprendra sans peine l'estime dont il était l'objet. A tant de vertus civiques il se fit toujours un noble orgueil de joindre les pratiques religieuses. Il n'avait pas peur, "le dimanche, d'aller à la messe," Il ne lui répugnait pas "d'être en bons termes avec son curé."

La pratique consciencieuse de sa profession n'absorbait pas toute l'activité du docteur Labrie. En ce temps-là, paraît-il, les maladies étaient moins fréquentes que de nos

jours. Les médecins avaient des loisirs. Le docteur Labrie n'était pas homme à perdre ces précieux moments en de vains commérages à la porte du magasin du village. Il résolut d'employer ce temps d'une manière plus utile.

A cette date, où tant de choses étaient à créer dans le Bas-Canada, ce qui manquait c'était une bonne organisation scolaire. Aussi, le docteur Labrie eut-il une part remarquable au grand mouvement d'éducation qui prit naissance dans les premières années du XIXème siècle en notre pays. C'est l'époque de la fondation de plusieurs de nos collèges classiques. Le docteur Labrie sentait toute l'importance de l'éducation. Il était convaincu qu'un "peuple qui veut se gouverner doit d'abord s'instruire." Il fit les plus grands sacrifices pour l'éducation de ses compatriotes. Les contemporains sont unanimes à le reconnaître. "Il fonda sur un grand pied à Saint-Eustache, dit Bibaud, des écoles-modèles ou académiques pour les deux sexes, et il les surveilla lui-même." Son école de filles, ajoute le Dr Meilleur, était une véritable école normale." Il avait voulu que ses écoles fussent agréables et attrayantes. Elles étaient vastes, confortables, bien aérées et situées dans un site charmant. On peut donc souscrire à ces paroles de l'Abbé Gosselin: "Il a été vraiment un précurseur pour toutes les bonnes idées modernes en fait d'éducation."

Il rendit un autre service à l'éducation en la rendant populaire. Il avait institué, dans ce but, à la fin de chaque année, des examens publics. "Ces examens affirme le Dr Meilleur, étaient de véritables fêtes littéraires; chacun voulait y assister." On y accourait de tous les coins de la paroisse, on y voyait affluer des visiteurs "des endroits les plus éloignés, même de Québec." Ce jour là, l'école principale du village, ornée de drapeaux aux vives couleurs, revêtait un grand air de fête. La salle des examens, tout

enguirlandée de verdure, se remplissait longtemps d'avance. L'enthousiasme était à son comble lorsqu'on y voyait entrer "Monsieur le Curé" accompagné du "Docteur." Les programmes d'examens étaient alléchants, variés et remplissaient agréablement toute une journée. Le soir, avait lieu le couronnement des élèves. "Parfois, dit une chronique, la fête se terminait par un feu d'artifice et l'ascension d'un ballon." Et tous s'en retournaient joyeux et contents. Le docteur Labrie n'aura pas peu contribué à populariser l'éducation par l'éclat donné à ses "examens d'école."

Malgré ses nombreuses occupations, le docteur Labrie ne se désintéressait pas des affaires publiques. Lorsque vers 1827, on le pria de se porter candidat à l'Assemblée législative pour le comté des Deux-Montagnes, alors York, il céda aux instances de ses amis. Il fut élu sans difficulté.

Il inaugura sa carrière politique par la publication d'un opuscule sur la constitution britannique. "Il était destiné principalement, dit l'auteur, à l'instruction politique de la jeunesse canadienne." Cet écrit venait à propos. Nos pères connaissaient mal les droits que leur assurait la constitution anglaise. Dans une série d'observations l'auteur faisait un parallèle entre la constitution britannique et celle du Bas-Canada. Il indiquait le mécanisme de la première, il signalait ce qui manquait à la nôtre, ses principaux vices et suggérait "quelques-uns des moyens probables pour y remédier. Ecrit avec autant de modération que de compétence, cet opuscule produisit un heureux effet."

La carrière politique du docteur Labrie fut très courte, 1827-31. Elle fut cependant bien remplie. Il prit surtout une part active à la préparation de la loi de 1829 sur l'éducation. Cette loi favorisait l'établissement d'écoles élémentaires dans les comtés du pays; elle accordait une aide

généreuse pour la construction des écoles et pour le paiement des instituteurs. C'était la réalisation d'un rêve de toute sa vie. Aussi travailla-t-il de toutes ses forces à l'exécution de cette loi bienfaisante. On le vit alors, véritable pèlerin de l'éducation, parcourir les différentes paroisses de son comté, ouvrir des écoles, les visiter, les diriger même au besoin. Il accomplissait ce surcroît de travail avec joie et désintéressement.

En chambre il s'intéressait à toutes les questions qui regardaient le bien public. Il était là dans son véritable rôle. L'Abbé Gosselin nous a tracé ce portrait du docteur Labrie député. "Nous ne nous le figurons pas orateur, et rien ne nous autorise à croire qu'il avait le don de l'éloquence. C'était un homme d'études, de travail. Il avait de grandes connaissances et était très versé surtout dans les sciences historiques et le droit constitutionnel. C'était un esprit droit, lucide, une âme généreuse, essentiellement honnête, sincèrement dévouée au bien de son pays; avec toutes ces qualités, il ne pouvait manquer d'être au parlement un député très utile, consulté et respecté. Mais il n'était nullement d'un tempérament à jouer un rôle de chef de parti. "Un homme droit, écrit Emile Ollivier, un homme instruit, sensé, ferme, vaut, quoique muet, mieux qu'un parleur même bon, qui a l'esprit faux et pervers; il y en a toujours trop dans les assemblées; les affaires iraient bien mieux si la parole n'était prise que par les chefs de parti."

Le docteur Labrie devait mourir en servant. Il avait assisté à la session de l'assemblée Législative, au printemps de 1831. De retour à Saint-Eustache, il s'était occupé avec son zèle ordinaire de l'organisation de ses écoles. Il entreprit de les visiter et parcourut sans relâche toutes les paroisses du comté des Deux-Montagnes. Sa constitution délicate ne put résister à ce surmenage. Il y prit une

pneumonie. Le 29 octobre 1831, il mourrait à l'âge de 48 ans.

Le 30 novembre suivant, l'Assemblée Législative du Bas-Canada, formée en comité général sous la présidence de Roch Charles de Saint-Ours, adoptait la résolution suivante: "Résolu qu'il est expédient de faciliter la publication de l'"Histoire du Canada" composée par feu Jacques Labrie, écuyer, en autorisant l'achat, au nom de la province, de tel nombre de copies dont le montant ou prix de vente d'icelles, sera le plus près et n'excédera pas la somme de cinq cents louis courants."

Une des dernières paroles du docteur Labrie avait eu pour objet cette Histoire du Canada. Il avait exprimé l'espoir qu'elle serait un jour publiée, et qu'ainsi, même après sa mort, il pourrait continuer à rendre service à ses compatriotes. L'assemblée Législative venait de donner à ce suprême désir un commencement de réalisation.

Accepter cet héritage, c'était le meilleur hommage qu'elle pouvait rendre à ce "bon patriote"

Cette Histoire, par suite de diverses circonstances, ne fut jamais publiée. Lors de l'incendie de Saint-Benoît en 1838, le manuscrit fut détruit. C'était une perte pour les lettres canadiennes. Il nous est difficile de nous faire une idée de cette oeuvre. Nous avons cependant quelques témoignages des contemporains. "Cette "Histoire du Canada," dit Papineau, je l'ai vue naître sous mes yeux; j'ai suivi l'auteur d'un oeil attentif, et j'ai été à même de juger, de chérir et d'admirer son ouvrage. Il n'a reculé devant aucun travail, aucun sacrifice, aucune privation même pour amasser les matériaux nécessaires à la création de son oeuvre. . . A son pays, il lègue une oeuvre immortelle. Acceptons avec reconnaissance cet héritage." Et Auguste, Norbert Morin, l'auteur de la résolution pour la publica-

tion de cette histoire, ajoutait: "Je connais le manuscrit de l'Histoire du Canada de feu Jacques Labrie, ayant eu l'occasion de l'examiner à plusieurs reprises et d'en conférer avec l'auteur depuis plusieurs années. Je sais que M. Labrie, qui y a travaillé, surtout depuis 1825, s'est procuré et a consulté, outre un grand nombre de manuscrits, presque tous les écrivains français et anglais qui se sont occupés de l'histoire de cette partie du globe, depuis l'époque de sa découverte. Je regarde son histoire comme exacte et impartiale." Ces éloges s'imposent à notre attention; même en faisant la part de l'hyperbole, celle de la vérité reste encore assez grande.

Le docteur Labrie écrivait un jour à propos de John Neilson, ce fidèle ami des Canadiens-français: "Cet homme doit mourir populaire." Cette parole peut lui être appliquée. Sa mort excita des regrets universels. Il avait gagné l'estime de ses concitoyens par sa grande bienveillance, l'aménité de ses manières, son dévouement à la chose publique. "L'humanité, dit l'un de ses panégyristes, déplore la perte d'un zélé défenseur, notre profession, un de ses plus riches ornements, la patrie, un de ses meilleurs citoyens. La postérité qui recueillera le fruit de ses travaux, lui assignera son rang parmi les écrivains bienfaiteurs de l'humanité." Il laissait un nom respecté et le souvenir des services précieux rendus à son pays. Il laissait surtout le grand exemple de son zèle, de sa persévérance dans le travail, de son dévouement à sa patrie, ce que Tacite appelle "formam mentis aeterna" et qu'il propose à notre imitation "quam tenere et exprimere tuis ipse moribus passis."

Pierre DUPONT.

LES MALADIES DES MAISONS

Nous entendons dire que, en matière de construction, notre génération a perdu le bon goût que possédait nos ancêtres. Autrefois, les plus riches d'entre les nôtres se bâtissaient de vastes demeures de pierre, très simples, d'un seul étage surmonté d'un haut toit pointu, à lucarnes; l'hiver, la neige y glissait à merveille pendant que, à l'intérieur, sous les poutres de bois et autour des profondes cheminées, régnait une bonne chaleur. On ne voyait pas alors, comme maintenant au-dessus des calorifères, cette poussière noire, qui se colle sur le plâtre des murs et finit par gâter nos appartements. De nos jours, trop souvent, la simplicité a fait place à la complication et à l'exotisme. Le cottage américain s'est répandu. Il plaît à première vue; il fatigue à la longue, à cause de ses coins et recoins, ses toitures diverses, ses fenêtres de toutes formes et de toutes dimensions. Ou bien nous avons, obéissant à je ne sais quelle préoccupation belliqueuse, surmonté nos façades de créneaux, enjolivé nos encoignures d'une tour ronde ou carrée, coiffée d'un capuchon en cône tronqué, le tout de fer blanc à moins que ce ne soit de cuivre bronzé.

A la campagne, au lieu de conserver l'ancien type de maison à toit pointu, on a construit des boîtes carrées de deux étages, dont la couverture, légèrement en pente vers l'arrière laisse tout juste s'écouler l'eau de pluie et invite la neige à séjourner. On aurait pu utiliser cette plate-forme et modifier heureusement la silhouette de l'habitation en la couronnant d'une balustrade, ou de quelque édicule léger, comme serait une pergole. On ne l'a point fait. Et ces blocs uniformes, qui restent parfois des années sans

galerie ni balcon malgré les madriers qui les attendent, surgissent le long de nos routes et de nos chemins de fer.

* * *

La pire maladie qui menace l'esthétique de nos villes est sans contredit l'*escalier extérieur*. Aussi longtemps que chaque famille habita une maison entière, nous eûmes des *perrons*, c'est-à-dire quelques marches montant du trottoir au plancher du rez-de-chaussée. Quand les constructeurs voulurent utiliser les sous-sols pour l'habitation, il fallut les élever; et les perrons devinrent de véritables escaliers d'une dizaine de marches. On aurait dû dès ce moment enrayer un mal qui ne pouvait manquer de devenir épidémique... Mais ce fut bien autre chose, quand on se mit à ériger des maisons de rapport, des *flats* autrement dits: chaque ménage voulut posséder son escalier en propre. Les architectes, — si tel est le nom qu'il faut leur donner. — s'ingénièrent à atteindre le premier, le second, et parfois le troisième étage, au moyen de véritables échelles, presque à pic, ou affectant la forme d'une spirale. Comme il fallait éviter de passer devant une fenêtre, — ou si l'on y passait, la masquer le moins possible, — on substitua au bois, le fer plus facile à évider. Ainsi on finit par créer ce type de façade, vraiment ahurissant, capable de défigurer les plus jolies rues. Quand, à tous ces balcons, vérandas et escaliers, on joint, au bord du trottoir, des poteaux chargés de batteries électriques et de fils téléphoniques, on atteint le comble de la laideur.

* * *

Hélas! nous nous trompons. Notre génie nous a fait trouver pire: je veux parler de la maison à *tumeur*. Nos pères,

plus sensibles que nous au charme de la perspective, prenaient soin d'élever leurs façades à quelques pieds du trottoir : ce qui leur permettait de planter à leur porte un peu de gazon et quelquefois des fleurs. Mais du jour où le goût de l'argent s'exaspéra chez nous, ces espaces vides se virent menacés. Ne pouvait-on pas les utiliser et les faire produire un revenu ? Néanmoins, tant que certaines rues restèrent uniquement domiciliaires, il fallut se résigner à attendre. Dès que ces mêmes rues, jadis ombragées et paisibles, furent tacitement sacrifiées au commerce, on se mit à massacrer façades et alignements avec une espèce de barbarie.

Deux sortes de réglemations auraient pu intervenir : aucune n'intervint. Il semble que la perspective d'une rue appartienne à tous ceux qui sont en bordure, de sorte que ériger un mur de pierre ou de brique jusqu'à la limite extrême du trottoir est un attentat à leurs droits. On ne le comprit pas.¹

Si encore on avait cherché une formule pour rendre aussi esthétique que possible cette adjonction aux façades. Mais le pays est mauvais pour les esthètes ! Nous nous rappelons avoir vu jadis dans une revue parisienne tel projet de maisons en terrasses, dont les étages allaient se rétrécissant vers le sommet et dont le profil général imitait un côté de pyramide à degrés. Entre ce plan ingénieux et le *rafistolage* de nos maisons d'habitation au moyen d'une aile de brique, toujours consacrée au commerce, il y a un

¹ Un exemple pénible de ce procédé, entre mille. L'élégante façade de la bibliothèque Saint-Sulpice était à peine debout, que s'éleva à droite une maison de rapport, masquant la vue du côté de la rue Ontario. Quelques années plus tard, un voisin de gauche construisait un magasin de briques. Résultat : on ne voit plus la bibliothèque que lorsqu'on est dessus.

abîme. Et qu'on ne dise pas que c'est du provisoire: le provisoire est trop souvent, chez nous, définitif.

Ajoutons à toutes ces maladies de nos maisons la liberté de l'affichage qui entraîne, en pleine rue domiciliaire, le peinturlurage d'immenses pans de murs, où trônent des pots de confiture, et nous aurons le tableau complet de nos extravagances décoratives.

* * *

Résumons-nous. Créneaux en fer blanc, galeries superposées, escaliers en échelle ou en ressort, poteaux du télégraphe, magasins-tumeurs, affiches monstres; tout cela est en train de nous rendre célèbres jusqu'en Polynésie. Et si jamais toilette fut peu française, c'est bien celle-là.....

Louis Deligny

————— o —————

Le maniement des langues modernes est d'une nécessité primordiale (et qui va croissant) dans beaucoup de professions, et la société, l'État, sont donc intéressés à ce qu'il se répande dans toute la mesure souhaitable. Mais ce n'est là qu'un apprentissage en quelque sorte matériel qu'un jeune homme un peu tenace et débrouillard, parvenu au seuil de sa carrière, mènera vite à bien, et facilement. Il peut et doit y être pourvu par des instituts spéciaux, des combinaisons professionnelles. Ce n'est pas l'objet de l'enseignement secondaire, fait avant tout pour apprendre ce qui ne s'apprend que longuement et lentement, et pour opérer sans cesse sur la plasticité des jeunes esprits. Je vais plus loin : cette plasticité même rend dangereuse une assimilation intensive trop précoce des langues qui n'ont pas de parenté avec la nôtre comme l'anglais et surtout l'allemand; le développement de l'intelligence en est compromis et y perd de sa franchise; on pense dans une langue et non dans deux. Un bilinguisme mental est peu favorable à la force et à la clarté de l'esprit. (C'est en un sens tout contraire qu'il faut parler du latin, générateur du français, et qui est incomparable, unique pour nous introduire dans la moelle de notre propre langue, dans le fond de nos grands auteurs). Pierre Lasserre, *Cinquante ans de pensée française*, pp. 242-243.

LES ANNALES DE L'HOTEL-DIEU DE
MONTREAL REDIGÉES PAR LA
SOEUR MORIN¹

A l'occurrence, avec quelle émotion n'avons-nous pas considéré le vieux manuscrit de la Sœur Morin, la première hospitalière de Saint-Joseph ! Il est conservé à l'Hôtel-Dieu de Montréal et daté le 29 juin 1697, à Ville-Marie. Les religieuses, gardiennes de cette relique deux fois centenaire, se prêtent toujours avec bonne grâce et la courtoisie la plus délicate à ce geste de piété historique. Et alors, souvenons-nous !... En présence des pages amincies, tachetées de brun et de jaune, à la vue de la large et naïve écriture de la moniale est-ce qu'un regret, soudain, ne nous mordait pas au cœur ? "Ah ! songions-nous, pourquoi ne nous est-il pas donné de consulter à loisir le texte imprimé de ces Mémoires ? Le cloître le garde trop jalousement. Pourquoi ne pas pouvoir s'en délecter l'esprit tout autant que les yeux ? La substance de ce modeste travail serait utile aux érudits. Elle enchanterait les amis du passé. Ce sont d'imposants et précieux personnages que les témoins oculaires d'événements héroïques ; et lorsque leur caractère moral nous fait espérer un récit assez véridique et impartial des faits, nous brûlons du désir de les entendre ou de les lire".

Ces plaintes, la Société Historique de Montréal les exprima sans doute elle-même très souvent. Mais comme

¹ Collationnées et annotées par MM. Aegidius Fauteux, E.-Z. Masicotte et C. Bertrand.

elle possédait aussi, et mieux que quiconque, le pouvoir de les faire cesser, le temps devait venir où elle prendrait d'effectives résolutions. En faisant appel à quelques-uns de ses membres laborieux et doctes, elle savait que les travaux de collation et d'annotation, tout comme la parution du volume, seraient rapidement poussés. Elle s'y décida enfin. Elle engagea sa promesse et son honneur. A sa prière, trois érudits, bien connus du public liseur, s'y employèrent avec diligence : MM. AE. Fauteux, E.-Z. Massicotte et C. Bertrand. Tel que prévu, les mémoires paraissaient bientôt. Avec une joyeuse satisfaction, les dévots du Canadiana et de l'histoire rangeaient, sur les rayons de leur bibliothèque, le joyau nouveau, longuement désiré.

Il faut savoir gré à ceux qui, comme MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand facilitent l'étude des sources de l'histoire. Leur labeur patient et austère, qui exige du savoir, sert les meilleurs intérêts du chercheur. Elle met à sa portée, classés, épurés, plus au point, des matériaux de premier ordre. C'est grâce à ces fervents du texte original si l'atmosphère véritable d'une époque enveloppe l'historien; si, parfois, elle le domine. Sa puissance de résurrection s'en accroît et se raffermie. Car la crainte et le doute le dépriment peu, et sa probité, son amour de la vérité se sentent moins heurtés et déçus. Il va. Sur la route où il chemine, soudain plus allègre et le front éclairci, de vieux sillons enfoncés ont reparu. Confiant, il les suit.

Mais ouvrons le volume. Avec un sourire, nous faisons aussitôt connaissance de l'auteur. Dès le début, Sœur Morin s'intitule si plaisamment "la chétive historienne !" Nous voilà avertis. C'est qu'elle n'était pas dupe, la bonne petite nonne, de la faiblesse de sa vision historique et de ses insuffisances de styliste. Ne lisait-elle pas Sainte-Thérèse, son livre ardent, ingénieux, plein de mouvement

des
cati
Elle
gén
et :
"B
mo
her
Au
des
dar
se c
mo
ren
No
éto
que
nat
Lo
il f
tâc
tre
bie
Ph
est
"cl
rel
qu
dai
da
l'a
réc

de des "Fondations" ! Elle le lisait "avec beaucoup d'appli-
'ef- cation par le plaisir qu'elle en prenait", nous assure-t-elle.
ses Elle a donc pu comparer, mesurer la distance séparant la
de géniale espagnole de l'humble religieuse du terroir, vivant
ne, et s'éduquant dans une colonie lointaine, à peine établie.
lle "Bah ! s'avouait-elle sans doute le plus tranquillement du
ois monde, une fleurette de la forêt possède de bien grandes
rec herbes pour se voiler et disparaître. Qu'elle s'y réfugie !
er- Aux beaux lis seuls il appartient de rayonner au soleil, dans
ôt. des parterres de choix !" Elle ne se doutait guère, cepen-
et dant, que, toute modeste, "sans capacité et talent", qu'elle
ie, se dit, un jour viendrait où son nom serait loué au dehors du
monastère ; où des yeux critiques, savants, curieux quoique
x, remplis de respect, se poseraient longuement sur son œuvre.
de Non, certes, elle n'avait pas prévu cette épreuve. Et son
lu étonnement eût encore dépassé son émoi. On sent si bien
et que nul retour d'amour-propre n'est possible dans cette
le nature sensée, très brave, ami de la mesure et du naturel.
al Lorsque les événements la contraignent à parler d'elle-même
o- il faut voir de quel ton peu emphatique elle s'acquitte de sa
c- tâche, bien qu'elle ne taise aucun détail. Sœur Morin s'en-
te tretenant de la Sœur Morin est une leçon charmante de
se bienséance, de désintéressement et de simplicité.

il Pourquoi écrivait-elle, la très occupée dépositaire de
x l'hôpital de Ville-Marie, en l'an de grâce 1697 ? "Elle
est bien interrompue", ayant à répondre aux nombreux
i- "charpentiers, maçons, tailleurs de pierre, menuisiers qui
; rebâtissent le monastère", brûlé deux ans plus tôt. Pour-
- quoi ? Mon Dieu, fort plausiblement, parce qu'elle possé-
a dait le don de narration et avait su intéresser ses correspon-
e dantes de France : les religieuses de Laval. Celles-ci
- l'avaient priée, insistant même, pour qu'elle continuât le
t récit d'événements sans égal, lui conseillant de donner à ses

relations la forme pleine d'abandon et de charme des annales. La Sœur Morin n'accède que lentement, après réflexion sérieuse, à ce vœu d'outre-mer. Elle croit bon d'y joindre un mot d'excuse : "Si je ne savais vous faire plaisir en écrivant ceci, dit-elle, je ne l'aurais jamais commencé, ne voulant pas m'exposer à la censure des sages, qui possible se moqueraient de mon entreprise."

Elle se méprenait. Nul ne songea à se divertir, pas plus en ces temps lointains que de nos jours. Ses entretiens sans pose furent agréables. "Ce frère chroniqueur d'une époque héroïque", ainsi que l'appelle M. Victor Morin, dans son attachante préface, fut écoutée comme elle méritait de l'être. On se pencha vers elle avec intérêt. On ne voulut perdre aucune des rares inflexions de son débit un peu monotone. On désira n'être frustré d'aucun des détails rapportés avec une si heureuse aisance de mémoire. Quelques inexactitudes lui échappèrent, elle fit sourire par des puérités et des naïvetés. Qu'importe ! La bonne moniale manquait de plusieurs qualités propres aux historiens classiques. Cela se devinait. Mais elle possédait néanmoins comme eux le souci du fait, une parole facile, au sens clair malgré le fatras des mots, et surtout la curiosité. La curiosité des yeux, du cœur et de l'esprit, la curiosité, qui est au fond l'instinct le plus irrésistible du chroniqueur, parce qu'il est sa possibilité de recueillir, enfin, le document rêvé. Chez Sœur Morin, la curiosité, très active, fut toujours bienveillante. Nous en avons la preuve dans un aveu fort candide et délicieux de l'annaliste elle-même. Lorsqu'il s'est agi de raconter certains traits de mysticité touchant la Mère de Bresolles, elle s'interrompt soudain, disant : "Vous serez peut-être étonnées, mes chères Sœurs, que je puisse savoir ces particularités, mais vous ne le serez plus, je m'assure, quand vous saurez qu'il n'y avait qu'une simple plan-

che entre sa chambre et la mienne, dans laquelle j'avais fait un petit trou pour la voir et l'entendre à mon aise à son insu". Mais ainsi font souvent les biographes des saints toujours empressés à fuir les regards.

Ce qui émeut et captive dans ce travail historique ce sont bien les portraits des contemporains de la Sœur Morin. Elle les a tracés avec tant d'amour et de scrupuleuse fidélité ! Lisez ceux de M. de Maisonneuve, de Jeanne Mance, de Marguerite Bourgeoys, des trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu : les Mères de Bresolles, Macé et Maillet. Ajouterais-je que celui que je prise entre tous, c'est celui de M. de Maisonneuve "ce gentilhomme de robe de la Reine du Ciel". Il semble qu'ici l'admiration de l'annaliste ait quelque chose de religieux, de "vénéral". Il semble aussi que la reconnaissance de l'hospitalière pour le bienfaiteur de la maison ait craint de ne pas se manifester assez dignement. M. de Maisonneuve avec ses attachantes qualités morales, sa chevalerie, sa mysticité et jusqu'à sa grâce parfaite d'homme du monde est dépeint de façon inoubliable par la Sœur Morin. On revient avec joie à ces passages qui exaltent la mémoire de Paul de Chomedey. Cet humble historienne dont la bonne foi ne peut être suspectée a mis de nouveaux rayons à l'auréole du héros. Nul ne ternirait ce nimbe, sans mettre ce témoin oculaire, très sincère, en contradiction avec lui-même. Qui oserait le tenter ?

Marie Morin, la fille d'Hélène Desportes et de Noël Morin qui ont été les contemporains du premier colon, Louis Hébert; Marie Morin, l'enfant grave et sans peur qui a grandi sur le sol canadien, qui est venue à l'âge de treize ans à Ville-Marie, dans l'espoir de souffrir le martyre entre les mains des Iroquois; Marie Morin, devenue la Sœur Morin de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie, n'a pas failli à sa mission, bien que cette mission fût différente de celle

qu'elle aurait désirée. Derrière les palissades ensanglantées du Montréal héroïque, elle a vécu pour noter avec simplicité des actes pleins de grandeur, pour observer avec son œil clair, sagace, infatigable ceux qui l'entouraient et qui étaient, pour la plupart, des saints tout autant que des héros. Elle a regardé et elle a écrit cette moniale qui demeure la doyenne des auteurs féminins du terroir canadien. A la demande de ses supérieures sa main active et miséricordieuse a tenu une plume, que l'on a jugée exquise de mesure, de naturel et de loyauté. C'est là beaucoup d'honneur et un peu de gloire. Ils baignent de lumière la petite hospitalière docile et bien disante. Son geste d'obéissance a fait sa renommée.

Marie-Claire DAVELUY.

Montréal, 5 juillet 1922.

“Une nationalité est constituée par un groupe humain dont la cohésion résulte d'une communauté de sang ou de langue, ou de religion, parfois même d'une triple communauté de sang, de langue et de religion. La nationalité tend à conquérir une conscience politique qui lui crée des droits vis-à-vis des groupes humains voisins ou hostiles et qui, par la reconnaissance de ses droits politiques ou confessionnels, l'achemine à devenir une *nation*.”

“La *nation* elle-même tend à s'installer sur un territoire qui lui soit propre et qui lui appartienne à titre exclusif. En second lieu, elle tend à affirmer son existence et à couronner son effort par cette consécration organique supérieure qui en fait un *État*.”

(Jean Brunhes et Camille Vallaux, *La Géographie de l'histoire*, p. 599).

A PROPOS DE "COMMENT ILS ONT GRANDI" ?

Je viens de lire tout d'un trait le livre de Joyberte Soulanges, intitulé : "Comment ils ont grandi".

Par cette journée torride de juillet, la lecture de ces pages ont produit chez-moi l'effet d'une brise fraîche, venue des champs.

Ce petit livre se ressent de la jeunesse de sentiment de l'auteur. Celà est neuf, naïf, débordant d'une vie saine et forte, tout comme était celle des premiers héros canadiens que chante Joyberte Soulanges.

Certains épisodes, "un vieux cimetièrè", par exemple, se terminent brusquement par une phrase saisissante qui vous étreint; et je suis sûr que l'auteur, à mesure que se développera son talent, saura tirer bon parti de cette particularité de son style.

Quoi qu'il en soit de ce livre, qui en vaut bien d'autres, je ne veux pas aujourd'hui faire œuvre de critique littéraire, mais désirerais plutôt exposer quelques idées que cette lecture m'a inspirées. Et si, à prime abord, l'on s'étonnerait du peu de relation qui semble exister entre ces pensées et ce livre, que l'on veuille bien ne pas perdre de vue que notre développement national n'est pas une "affaire individuelle" mais bien plutôt une œuvre d'ensemble où tout se tient et où chaque acte a sa répercussion.

Une race peut mourir de deux façons : La première est la mort violente, la suppression foudroyante par le feu et le sang. C'est de cette sorte que, dans l'antiquité, a péri Carthage. Rome inquiète a tout détruit. Ses légions ont passé la charrue là où se dressait auparavant la cité vaincue et n'ont laissé vivre que ce qui devait servir au triomphe.

L'autre façon est la mort lente. Elle consiste dans l'infiltration, tant dans nos relations extérieures qu'au foyer, de coutumes, d'expressions de langage, de tournures de penser et de vivre, empruntées à l'étranger. Considéré séparément, chacun de ces détails a l'air de rien du tout; pourtant, si l'on y prend pas garde, cela tue : c'est une sorte de consommation. Petit à petit, la nation perd sa vie, sa mentalité, son génie propres. Ce qui effarouchait d'abord entre peu à peu dans les habitudes; puis, un jour vient rapidement où tout est fini. Voilà ce que Joyberte Soulanges appelle joliment "la défaite des âmes". C'est de cette dernière façon que, de nos jours, est morte la Louisiane française. Si, en ces dernières années, le législateur y abolit, dans ses statuts, l'usage officiel du français, c'est que cette langue était déjà disparue de la vie publique.

Est-il besoin d'ajouter que pour nous, Canadiens français, c'est de ce dernier côté que vient le danger. Et l'un des moyens de nous prémunir contre lui, celui que prêche Joyberte Soulanges, est de rester intimement unis à notre passé en étudiant et en étant fiers de notre histoire et en maintenant nos traditions.

Mais, pour important que soit cet aspect du sujet, peut-être à lui seul ne suffirait-il pas à nous sauvegarder. Nous vivons en effet en minorité, dans un pays qui, matériellement tout au moins, se développe rapidement, trop rapidement semble-t-il. C'est une sorte de croissance fiévreuse et hâtive, comme si l'Amérique n'avait pas, plus que l'Europe, l'avenir devant elle. Nous vivons trop vite. Or, au cours de cette croissance, les diverses races qui nous enveloppent, évoluent, bien ou mal là n'est pas pour le moment la question. L'agriculture, le commerce, l'industrie, la finance, l'instruction se développent. Et comme sur le terrain économique tout comme dans l'ordre intellec-

tue
un
son
pos
de
tion

que
per
de
ils
dar
ress
rest
un
les
sac

l'en
lièr
bes
ass
ren
rais
dép
lim
nor
d'en
Fra
rich
cinc
ave
cen

tuel, il faut bien que, nous aussi, nous nous développiions, un autre problème se pose. Précisément parce que nous sommes une minorité, nous devons tirer le meilleur parti possible de nos forces nationales; ce qui veut dire que chacun de nous doit donner son effort, de préférence dans la direction qui convient à ses dispositions naturelles.

Et ceci m'amène à toucher du doigt une plaie sensible que l'on ne m'en voudra pas, j'espère, de signaler. Nous perdons beaucoup de nos forces vives parce que beaucoup de nos jeunes gens font fausse route dans le choix d'un état : ils manquent leur vocation. Prenez ce mot "vocation" dans son sens large, je veux dire, l'inclination que chacun ressent pour un état plutôt que pour un autre. Et pour me restreindre à certains états qui me touchent de plus près, un trop grand nombre de nos jeunes gens sont dirigés vers les professions libérales sans en avoir les aptitudes, le feu sacré. Voilà la racine du mal.

La première conséquence d'un pareil état de chose est l'encombrement de ces professions. Nous avons, particulièrement, plus d'avocats et de notaires que n'en requiert le besoin de notre population. Et à ce propos, on ne sait pas assez que le nombre d'avocats pratiquant à Montréal, — remarquez que je ne tiens pas compte de ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'exercent pas leur profession, — dépasse six cents. En France, où le nombre des études est limité par la loi, il existe huit mille notaires pratiquants. Le nombre des notaires pratiquant dans cette Province est d'environ huit cent trente. En égard à la population de la France, nous devrions être cinq cents. Paris, avec ses richesses et ses trois millions d'habitants, compte cent cinquante études notariales. Le district de Montréal, avec environ huit cent mille de population, en compte trois cents.

Il résulte en second lieu que seuls réussissent dans ces carrières, ceux qui à force de travail opiniâtre, soutenus d'ailleurs par les dispositions naturelles voulues, ont pu faire la lutte. Les autres manquent leur vie. Quelques-uns iront chercher refuge dans un bureau d'administration, avec un salaire de famine, variant de mille à quinze cents dollars; et songez bien qu'un conducteur de tramway, sans instruction, et ayant tout simplement du cœur, peut en gagner plus de deux mille. Il est vrai que le conducteur de tramway, que je respecte, travaille le dimanche tout comme la semaine, la nuit comme le jour. D'autres professionnels las de toujours lutter, finissent dans l'ivrognerie, le vol et le déshonneur. Et par là s'explique bien des malheurs.

Et pourtant combien de ces jeunes gens, s'ils eussent seulement frappé leur voie, eussent été d'honorables et d'utiles citoyens. Pourquoi plusieurs d'entre eux ne continuent-ils pas tout simplement l'exploitation de la terre paternelle, en y introduisant les méthodes modernes de culture? Mais non, la vie de ville, comme une sirène malfaisante, attire précisément ceux qui ne la connaissent pas pour ce qu'elle est véritablement, avec ses luttes incessantes, avec ses rues bruyantes et chaudes comme des étuves, avec cette existence toute de fièvre et de hâte dont les effets désastreux sur la génération qui pousse commencent déjà à préoccuper nos sociologues. Jamais le cultivateur n'abandonnerait son champ de liberté si seulement il pouvait savoir le bonheur qu'éprouve le citoyen quand, s'arrachant à ses occupations et aux grands murs de pierre, il peut venir en rase campagne, mendier à nos champs canadiens quelques bonnes heures de silence et de soleil. Seulement, voilà, le cultivateur ne veut pas savoir.

Que les pères et mères de famille y songent donc à deux fois avant d'engager leurs fils dans ces carrières libérales.

Qu'ils n'oublient pas que le titre d'avocat, de notaire ou de médecin vaut tout juste ce que vaut celui qui le porte.

Est-ce à dire qu'il faille arrêter le recrutement de ces professions libérales? Non pas. Exercées dans les conditions voulues, elles constituent pour la société des rôles bienfaisants. Est-ce à dire davantage qu'il faille enrayer chez les nôtres l'instruction secondaire et même l'enseignement supérieur? Pas davantage. La haute culture intellectuelle est la plus belle des semences. Il la faut donc jeter à pleines mains, mais encore faut-il qu'elle tombe dans des intelligences susceptibles de la bien recevoir et d'en profiter. Le cultivateur intelligent sème-t-il indistinctement toutes sortes de grains dans une même sorte de terre?

A quoi j'ajouterai que le développement considérable qu'ont pris chez-nous, dans ces dernières années, la haute finance, l'industrie et le commerce, ouvre maintenant à nos jeunes gens de formation classique des horizons nouveaux, à la fois honorables et lucratifs, que ceux de ma génération n'ont pas connus. Nos chefs d'industrie, nos importateurs, nos directeurs de banque recherchent de préférence des employés supérieurs possédant une instruction secondaire parce qu'ils en reconnaissant la supériorité. Ce fait relativement nouveau n'a pas échappé, j'en suis sûr, à l'attention toujours en éveil et si éclairée de nos maisons d'enseignement secondaire, qui sauront en tirer pour leurs élèves tout le profit qu'il convient.

Est-ce à dire enfin qu'un échec dans un examen doive indistinctement décourager un étudiant consciencieux? Non. Rappelons-nous qu'au concours du Conservatoire de Paris, les plus grands artistes, presque invariablement, ont passé inaperçus. Sarah Bernhardt n'obtint qu'un second prix de tragédie et un accessit de comédie. Jean Mounet-Sully n'obtint également qu'un accessit. A l'École Normale

et à l'examen de Licence, Brunetière subit un double échec. Il est vrai que c'était Brunetière.

Non, tout cela veut dire simplement que l'encombrement des professions libérales, chez nous, en les chargeant de membres parasites, les empêche de remplir convenablement leur rôle social. Et en effet, la culture supérieure de l'esprit à laquelle se consacre l'homme de profession libérale lui livre la clef des idées générales et des vues d'ensemble. Elle lui permet pour cette raison de diriger dans une large mesure la pensée de la nation, et de rendre au pays, dans ce domaine, d'inappréciables services. N'oublions pas que les plus belles figures de notre vie politique furent des avocats, des notaires ou des médecins. Dès lors et à raison même de cette haute culture que l'on est en droit d'exiger d'eux, nos corps professionnels doivent nécessairement constituer une élite. Que dirait-on d'une armée dont tous les soldats voudraient être de l'état major ?

Et pour que cet état major soit davantage à la hauteur du rôle national qui lui incombe, nos corps professionnels tout comme nos universités se préoccupent de plus en plus de leur procurer la meilleure formation technique possible. Les stages universitaires tendent à se prolonger pour devenir plus efficaces. Les examens au Barreau et à la Chambre des Notaires deviennent plus difficiles, et il est à souhaiter que le Barreau, sans se décourager par un premier échec, obtienne que tout aspirant à l'étude du droit soit porteur d'un certificat de cours classique complet. Cette condition est depuis longtemps dans nos Statuts comme condition d'admission à l'étude du Notariat. Voilà autant d'indices encourageants dont il est permis d'augurer d'heureux résultats.

Et nous voici assez loin, direz-vous, de l'ouvrage de Joyberte Soulanges. Est-ce bien sûr ? Qui ne voit au

cont

les, t

Voilà

Cane

deux

mina

que l

ce qu

Mon

M. P.

Mons

M. A

rique

des l

rapp

chiff

Sud,

cont

une

croir

contraire que, dans cette organisation de nos forces nationales, tout se tient, et qu'il n'en faut négliger aucun aspect. Voilà "comment nous grandirons".

"Il faut, écrit Joyberte Soulanges, que chaque petit Canadien français se prépare à valoir quelque chose comme deux hommes". Commençons, dirons-nous plutôt en terminant, que chacun d'eux s'efforce, en embrassant la voie que lui désigne sa vocation, de devenir un homme d'abord, ce qui déjà ne sera pas si mal.

Gustave BAUDOIN.

Montréal, ce 20 juillet 1922.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monsieur Émile Bruchesi nous adresse la lettre suivante :

Montréal, ce 14 juillet 1922.

M. l'abbé Lionel Groulx,

Directeur de l'*Action française*,

Monsieur,

Je lis dans la livraison de juin de l'*Action française*, une note de M. Anatole Vanier, page 325, au sujet de l'article *État Français et l'Amérique latine*. Votre collaborateur trouve que j'ai exagéré la population des États-Unis en donnant un total de 150 millions. Il suffira de se rappeler que je reporte le lecteur à la fin du XXème siècle et que ce chiffre, sur l'an 2,000, sera, selon toute probabilité, en deçà de la vérité.

Quant à la population des républiques latines de l'Amérique du Sud, dont les chiffres ne concordent pas avec ceux de M. Vanier, je me contenterai d'en indiquer la source, c'est-à-dire un tableau publié dans une récente livraison de *France-Amérique-Latine*.

Vous remerciant d'avance de votre hospitalité, je vous prie de me croire, monsieur, votre dévoué serviteur,

Émile BRUCHESEI.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

LES MANIFESTATIONS DU MOIS DE JUIN

Sommes-nous à la veille de quelques graves événements? Quelle est donc cette force secrète qui mobilise depuis quelque temps les plus actives de nos sociétés nationales pour la défense du français? Personne n'en disconvient, croyons-nous: jamais nous n'avions vu, en si peu de temps, autant de manifestations aussi impressionnantes que fut posé, avec d'aussi austères lumières, le problème de la langue, et avec lui, la survie même de notre esprit français. *L'Action française* qui n'a jamais voulu monopoliser l'action patriotique, qui ne fait que ce qu'elle peut, selon l'esprit de ses méthodes et selon l'état de ses ressources, applaudit avec joie à tous les efforts parallèles aux siens. Elle est trop heureuse, du reste, d'observer que l'imposante unanimité de ces manifestations confirme les plus chères de ses idées et de ses propagandes. Des réactions comme celles qui viennent de se produire, sont le signe d'un péril qui s'accroît et d'une conscience qui veut être plus matresse d'elle-même. Or trop souvent, dans cette revue, nous nous sommes efforcés d'éveiller nos compatriotes à la réalité du péril, trop de fois nous avons indiqué l'état d'âme d'un peuple qui serait plus conscient de ses droits, plus résolu à bâtir lui-même sa destinée, comme l'unique et vrai remède, pour que les symptômes actuels ne nous réjouissent point.

LA FETE NATIONALE

Pierre Homier consacre quelques-unes de ses notes aux récents congrès de la région outaouaise. Un de nos collaborateurs nous parlera plus spécialement, le mois prochain, du Conseil fédéral de l'A.C.J.C. à Hull. Il faudrait aussi signaler au Manitoba, le congrès de l'Association d'éducation, le congrès de la jeunesse catholique tenu à Saint-Boniface et où nos frères de l'Ouest communiquèrent à nos préoccupations. Sur ces autres réunions *L'Action française* espère aussi publier prochainement quelques pages. Pour le moment nous voulons nous borner à la fête nationale. L'effort a été méritoire pour la rendre à la fois populaire et pratique. L'on a laissé subsister les processions, le déploiement des vieux souvenirs dont a besoin, sans doute, l'âme du peuple qui s'instruit par les yeux plus encore que par l'ouïe; mais l'on a voulu faire autre chose et faire mieux. La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal s'est

ici noblement signalée. Comme mot d'ordre, elle a demandé à nos compatriotes de travailler efficacement à faire plus française la physiologie de nos villes. Elle ne s'est pas arrêtée là : dans la région de Montréal elle a organisé une vaste quête pour la défense du français. Ce caractère pratique de la fête s'est manifesté en d'autres endroits, notamment à Charlesbourg.

Là, l'on y a fait acclamer par un vaste auditoire une résolution demandant le timbre-poste et la monnaie bilingues. La fête a également pris grand éclat et signification encore plus émouvante chez les Franco-Américains. Le grand ralliement se faisait, cette année, à Woonsocket. L'*Action française* fut de la fête, puisque le président de notre ligue, M. l'abbé Philippe Perrier alla porter à nos frères de là-bas, le réconfort de son éloquente parole, et aussi parce que l'on joua *Contre le flot* de Magali Michelet, la pièce primée à notre dernier concours. Le succès que l'on fit à la petite comédie est à lui seul le plus consolant des symptômes. Et nous connaissons des pèlerins du Québec qui sont revenus des fêtes de Woonsocket franchement émus de la vitalité française qu'ils ont pu admirer chez les Franco-Américains.

Ici, au Canada, le dirons-nous, la fête manqua cependant d'un élément de vie. Aucune insigne, aucun emblème ne s'affichait aux revers des habits. Trop de drapeaux et trop divers flottaient ce jour-là dans la brise. Cette profusion d'étoffes et de couleurs trahissait l'incohérence, à tout le moins l'imprécision où se maintient toujours la conscience nationale. Le signe de l'universel ralliement, le signe de notre idéal, celui qui incarne la patrie, ne s'est pas encore levé sur nos têtes. Souhaitons que l'entente se fasse une bonne fois et que les Canadiens français s'affirment prochainement par leur drapeau, le témoin d'une nationalité.

LA REVUE ET NOS ABONNÉS

Nous répétons aussi après tant de fois qu'un millier au moins de nos abonnés de 1921 n'ont pas encore payé leur abonnement à l'*Action française*. Il en est même qui ne s'en aperçoivent qu'après six mois et qui attendent notre facture pour se désabonner. Nous avertissons les retardataires qu'ils empêchent notre œuvre de progresser et que deux à trois mille piastres d'arrérages comptent dans un modeste budget comme le nôtre. Mais puisqu'on le sait, pourquoi n'en pas tenir compte.

Nous répétons à nos abonnés de \$5.00 ce que nous leur disions le mois passé : désormais l'expédition de toutes les publications de la *Bibliothèque de l'Action française* leur sera faite franco. De ce fait ils réaliseront

une économie de 15% et pourront acheter à distance aux mêmes conditions qu'à notre comptoir. Donc qu'on se le dise et que nos abonnés actuels propagent autour d'eux la bonne nouvelle.

Que les amis généreux continuent aussi de nous recruter des abonnements. C'est un travail que nous pouvons accomplir difficilement nous-mêmes et c'est une collaboration à la portée de tous. Que nos propagandistes songent parfois à l'atmosphère que porte avec elle-même l'*Action française*. Si nous étions tentés de douter de notre œuvre, notre courrier de chaque jour ranimerait notre courage. Ainsi un jeune collégien qui serait prêt, nous dit-il, à recruter à travers toute sa paroisse, des signatures en faveur du timbre et de la monnaie bilingues, nous écrit ces autres choses : "Je reçois votre *Action française* tous les mois... comme je n'avais pas les deux premières années, je n'ai pas cru que le déboursement de \$5.00 pût les payer trop cher. Je vois la lutte que vous soutenez sans cesse pour soutenir nos justes droits. Je vous en félicite. Quoique jeune, j'ai commencé à suivre votre exemple en réclamant du français à divers endroits et surtout en m'occupant d'épurer mon langage de l'anglicisme, particulièrement dans mes jeux". Un autre, jeune professeur d'École normale, esprit généreux et distingué qui a vendu, à lui seul, 400 roses de Dollard, qui dans sa petite ville, rêve pour chaque 24 mai d'un journal spécial de 4 pages consacré aux héros du Long-Sault, nous écrit, lui aussi : "*L'Action française* est la plus vivante revue que nous ayons chez nous... Vous osez, sur notre avenir politique, des articles que je lis et relis avec une joie sans mélange. L'État français, c'est mon rêve depuis toujours..."

QUELQUES PUBLICATIONS

La *Bibliothèque de l'Action française* connaît à peine l'interruption des vacances. Ainsi l'on nous annonce pour la fin d'août ou pour les premiers jours de septembre, un grand roman canadien : *L'Appel de la race*. Ce sera l'analyse de l'un des cas les plus dramatiques que posent beaucoup trop de foyers de chez nous. Ceux qui ont tenu le manuscrit de *L'Appel de la race* dans leurs mains, sont unanimes à louer le haut intérêt de cette œuvre nouvelle. Nous signalons aussi à nos lecteurs : *Lendemain de conquête*, (Saynète tirée du livre de l'abbé Lionel Groulx, représentée pour la première fois à Montréal, par le cercle Marie Rollet, le 12 juin 1921). Cette brochure joliment imprimée n'appartient point à notre *Bibliothèque* et elle a paru sans nom d'auteur. Mais ceux qui la liront, reconnaîtront, sous le charme aisé du dialogue, une fine et noble intelligence de notre histoire. Nous recommandons également

une récente brochure de l'un de nos directeurs : *Le charlage du sol* de M. Louis Hurtubise. Ceux qui s'intéressent aux problèmes agricoles trouveront là des chiffres et des idées qu'il convient de peser.

LA PROPAGANDE EN EUROPE

Nous espérons publier prochainement un rapport des activités du *Comité de propagande canadienne-française à Paris*. Car l'œuvre continue là-bas et a bonne envie de vivre. En même temps que le comité poursuivait à travers Paris et la province sa campagne de conférences populaires avec cartes géographiques et projections, il ne négligeait point les milieux intellectuels. Il ambitionne d'y pénétrer en se faisant ouvrir les portes des grandes revues françaises. C'est chose déjà commencée et en plein développement. Ainsi le comité aura fait passer dans la *Revue hebdomadaire*, un très judicieux et très vivant article du R. Père Lamarche, O. P. sur *Maria Chapdelaine*. Une large étude du Père Adélard Dugré, S. J. sur l'*Apostolat des Canadiens français* vient d'être publiée dans les toutes récentes livraisons des *Études*. La conférence de notre directeur aux publicistes chrétiens, *La France d'outre-mer*, conférence imprimée là-bas à plusieurs milliers d'exemplaires par l'*Action française* de Paris, était aussi une contribution à la même propagande. Nos amis du comité répandront largement en Europe, nous le savons, et *La France d'outre-mer* et l'étude du Père Dugré.

Jacques BRASSIER.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

En marge d'un congrès

L'œuvre poursuivie ici eût-elle besoin d'une justification, que le récent congrès¹ de l'A.C.-J.C. la lui aurait apportée ! La *Ligu d'Action française* n'est pas une fondation de dilettantes. Elle naquit, on le sait, du sursaut d'indignation qu'éprouvèrent quelques patriotes à la vue de l'anglicisation croissante de notre race. Ils comprirent que sans une réaction énergique et méthodique le flot des infiltrations étrangères aurait tôt fait de nous submerger.

¹ En réalité ce n'était qu'un conseil fédéral. L'importance du sujet traité et l'intérêt qu'il suscita lui donnèrent l'apparence d'un congrès.

Et sur le champ ils se mirent à l'œuvre. Seuls ceux qui y participèrent activement savent le travail lent et difficile, le travail de déblaiement, de préparation des intelligences, j'oserais dire, auquel il fallut d'abord se livrer. Mais qu'importe le rude labeur d'hier, si aujourd'hui la moisson lève abondante ! Et tel est bien le cas.

L'éveil des esprits

Le choix même du sujet, mis à l'étude cette année par les membres de l'A.C.J.C., prouve péremptoirement que chez un groupe important de la jeunesse, le meilleur, — le plus sain, le plus cultivé, le plus actif, — on comprend la nécessité vitale de cette réaction. Et l'intérêt avec lequel les différents rapports ont été accueillis dans les milieux les plus divers indique aussi que presque partout les campagnes entreprises récemment ont au moins éveillé les esprits.

Que ces campagnes n'aient pas encore donné tous les fruits désirés, la chose n'est pas pour nous étonner. On ne remonte pas, en quelques années, une pente sur laquelle on dévalait depuis un demi-siècle. Nous ne l'ignorions pas en commençant. Les rapporteurs ont su d'ailleurs remarquer les progrès accomplis et en rendre hommage à qui de droit. Reste qu'il y a encore un long chemin à parcourir, long autant que rude. Et cette constatation, loin de nous décourager, affermit notre œuvre. Elle justifie, comme nous le disions au début, notre action. Elle prouve son opportunité, voire son urgente nécessité.

Infiltrations dans la famille

Dans les deux domaines en effet qu'ils ont explorés, dans la famille et dans la cité, nos jeunes amis ont découvert une situation lamentable. Il faut vraiment que le sang qui coule dans nos veines soit d'une qualité bien pure pour avoir résisté à de telles infiltrations.

Dans la famille d'abord. Oh ! le sombre tableau qu'a fait surgir sous nos yeux le premier rapporteur. Qu'est devenue la maison canadienne, ce foyer familial si cher à tous les peuples, où naît et grandit la race, où elle s'imbibe des traditions ancestrales, où se conservent et se défendent comme en un dernier refuge, les mœurs et l'idéal national ? Hélas ! le flot des infiltrations étrangères n'a pas su la respecter. Il l'a peu à peu envahie. Regardez. Les gravures et les calendriers suspendus aux murs, les meubles et les ustensiles, les moindres objets : bibelots, articles de toilette ou instruments de travail, tout porte ordi-

nairement quelque inscription ou marque anglaise. Qui en est directement responsable? Pas toujours les habitants de la maison. Plus souvent un ami, un fournisseur, les circonstances... Mais l'objet une fois rendu, on le tolère malheureusement. On ne fait pas l'effort, qui coûte toujours, pour le refuser ou l'échanger.

L'effort nécessaire

Et cependant cet effort est nécessaire. Hier encore un excellent curé de Montréal avait la douloureuse surprise en rentrant, accompagné de quelques amis, dans son presbytère auquel les peintres venaient de faire une toilette neuve, d'apercevoir partout, sur les rampes d'escaliers, sur les portes, sur les plinthes, de telles inscriptions : *Wet paint*. Vous voyez d'ici sa mine ! Mais il n'est pas, lui, partisan du moindre effort. Et les inscriptions durent vite déguerpir. Le coup cependant avait été fait par des ouvriers français, au service d'un patron français.

Que dire maintenant des coutumes, des vieilles coutumes ancestrales, qui disparaissent peu à peu sous la poussée de mœurs nouvelles, de mœurs étrangères ? Que dire des noms qu'on donne aux enfants, des journaux et des revues qu'on reçoit, des sports qu'on pratique ?

Remèdes

Oh ! la liste serait longue de toutes les transformations ou déformations, de tous les méfaits accomplis au foyer par les infiltrations anglo-saxonnes. Mais il faut courir aux remèdes.

Le rapporteur s'adresse en premier lieu aux pères et mères de famille. C'est à eux de veiller sur le foyer, d'y monter la garde. Puis viennent les instituteurs et les institutrices, les gardiens de l'école où l'âme de l'enfant continue à se mouler, puis enfin les journalistes qui, eux aussi, enseignent et modèlent les âmes. Il y a là maints conseils clairs et précis. Nous ne pouvons les résumer. Ils seront vraisemblablement publiés. Ce serait certes pour le plus grand bien de notre race.

Infiltrations dans la cité

Ces dernières remarques s'appliquent non moins au second rapport. Il traitait de la cité, des infiltrations étrangères qui pénètrent notre vie publique. Comme dans le premier, les faits abondent tristement révélateurs. Le gouvernement fédéral ne nous a jamais gâtés. C'est plutôt vers l'autre race que sont allés ses encouragements et ses faveurs. D'où ces noms anglais imposés à des cantons, des villes, des villages français. D'où aussi une monnaie et des timbres unilingues, contrairement à l'esprit de notre constitution. D'où encore ces publi-

cations officielles, ces formules de douane, ces quittances de la secrétaire d'État, presque toujours uniquement en anglais.

Situation non moins déplorable dans le commerce et l'industrie. L'anglais y règne en maître. Nos ouvriers reçoivent leurs ordres dans une langue étrangère. Ils ignorent bien souvent les noms français des articles qu'ils fabriquent ou des instruments qu'ils emploient. Mais ici encore il nous faut nous borner. La liste des remèdes est complète. Elle en comprend dix. Les exposer nous mènerait trop loin. Mais nous le répétons, de tels travaux méritent la publication. Ils l'exigent même.

Pour un plein rendement

Ce récent congrès de l'A.C.J.C. constitue un de ses meilleurs gestes. Peu d'actes aussi utiles auront été accomplis au service de la race. Il n'a pas encore produit cependant tous ses fruits. C'est de jour en jour qu'ils doivent germer. Et ils sortiront de l'exécution du programme tracé, de la mise en pratique des résolutions adoptées. Le but à atteindre est là sous nos yeux. Le premier élan pour y parvenir a même été vigoureusement donné. Ne le laissons pas retomber. Soutenons-le, au contraire, de toutes nos forces. Au mal exposé attaquons-nous aussitôt et sans répit. Que chacun s'y emploie généreusement. Qu'il s'examine d'abord lui-même. Qu'il observe ensuite le milieu dans lequel il vit. Et comme l'union fait la force, qu'on se groupe, deux, trois, cinq, huit, pour accomplir un meilleur travail.

Des organisations sont déjà sur pied — cercles de l'A.C.J.C., sections de la Saint-Jean-Baptiste, cercles des Voyageurs de commerce, succursales des Artisans, etc — qui peuvent établir des comités spéciaux. Là où de telles organisations n'existent pas, il est facile d'y suppléer. L'*Action française* nous l'avons déjà dit, sera heureuse de seconder ces initiatives. L'important est de marcher sans tarder. La besogne sera relativement facile. Le questionnaire publié par l'A.C.J.C. aidera les bonnes volontés. Il ouvre un vaste champ d'étude et d'action. A l'œuvre donc, pour purger notre race des infiltrations étrangères qui la contaminent. A l'œuvre, aujourd'hui même !

Pierre HOMIER.

PARTIE DOCUMENTAIRE

NOUVELLE PERIPETIE

Pour le malheur de ceux qui ne pensent pas comme nous et pour la satisfaction de nos amis nous poursuivons une tactique déjà ancienne : nous argumentons autour d'un incident, pour en tirer une conséquence, favorable à nos idées ou à nos intérêts. Il s'agit encore d'une correspondance au sujet du français dans les compagnies d'utilité publique. Voici le texte des lettres échangées :

Montréal, le 29 avril 1922.

A monsieur le Ministre des chemins de fer

Ottawa

Monsieur le Ministre,

L'un de nos directeurs, M. Antonio Perrault, qui avait acheté un billet de chemin de fer de l'Etat — réseau du Grand Tronc — se vit récemment dans l'obligation de le remettre à la compagnie ne pouvant entreprendre le voyage projeté. Mais quelle ne fut pas sa surprise quand il apprit que l'administration du Grand Tronc ne possédait pas de formules françaises de reçu à cet effet. Il dut se contenter d'un reçu anglais.

Nous ne croyons pas que les voyageurs de langue anglaise se contenteraient d'un service aussi défectueux du point de vue de leur langue, et ils auraient raison. Nous n'entendons pas, nous de langue française, nous en contenter davantage. Aussi vous prions-nous de faire remédier au plus tôt à cette lacune que nous vous signalons.

Votre tout dévoué,

Le secrétaire général de la Ligue d'Action française
Anatole VANIER.

Le 22 mai M. J.-E. Dalrymple, vice-président du Grand Tronc, nous écrivit, disant que le Ministre des chemins de fer lui avait transmis notre plainte et qu'il allait lui-même s'occuper de notre grief.

Quelque temps après nous reçumes la lettre attendue.

Montreal, June 17th 1922

Mr. Anatole Vanier, secretary, Ligue d'Action française

Montreal

Dear Sir,

"With further reference to above (Printing of Receipts in French as well as English) and yours of April 29th addressed to the Honorable the Minister of Railway, Ottawa, Ont. There is really not much involved in this particular matter, but in order to satisfy the complaint made, I have pleasure in advising you that both the Canadian National Railways and Grand Trunk Railway System will arrange at an early date for the receipt forms to which you refer, to be printed in both English and French, for use in the Province of Quebec.

Yours truly,
J.-E. D LRYMPLE
Vice-Président.

Montréal, le 22 juin 1922

M. J.-E. Dalrymple, Vice-président du Grand Tronc
Montréal

Monsieur;

"Je vous accuse réception de votre lettre du 17 et vous exprime la satisfaction des directeurs de la Ligue d'Action française, puisque vous vous rendez partiellement à leur demande.

Permettez-moi toutefois de faire deux observations. En acquiesçant à notre désir vous écrivez: "There is really not very much involved in this particular matter." Trouveriez-vous vous-même les compagnies de chemins de fer sans reproche si elles ne faisaient usage que du français? J'en doute beaucoup, en vérité! Que fit l'Angleterre en assumant l'administration de la Palestine, où elle ne possède légalement qu'un titre de mandataire? Elle s'empressa d'afficher l'anglais sur les timbres-poste! Le gouvernement de Westminster attache évidemment une importance considérable à certains détails. Et nous aussi.

Vous vous proposez de mettre les nouvelles formules, dont il est question dans cette correspondance, à la disposition des seuls voyageurs du Québec. Vous faites là, à mon avis, une erreur du point de vue de la

Confédération. Mais pour ma part je ne m'en plains pas trop, car devant la faillite politique et économique de la Confédération, je mets ailleurs mes préoccupations d'ordre politique, ne collaborant désormais au régime de la Confédération qu'avec la pensée d'une liquidation.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes bons sentiments.

Le secrétaire général, de la Ligue d'Action française

Anatole VANIER,

COURRIER DE LA LIBRAIRIE ¹

Nouveautés

LAMONTAGNE (Blanche) — *Récits et légendes*, librairie Beauchemin, Montréal. 1 vol. 4 $\frac{3}{4}$ x 7 $\frac{1}{2}$, 136 pp... .50

Ce petit livre que l'auteur offre à la jeunesse canadienne contient dix-sept petits récits pleins de sève savoureuse. C'est la sève du terroir que l'on goûte avec tant de plaisir dans toute l'œuvre de la poétesse devenue pour l'instant "prosateur" avec un égal bonheur.

MASSICOTTE, (E.-Z.) — *Faits curieux de l'histoire de Montréal*. Préface et index par Casimir Hébert. Librairie Beauchemin, Montréal. 1 vol. tranché, 4 $\frac{1}{2}$ x 6 $\frac{3}{4}$, 224 pp.
..... .50

M. Massicotte se propose — avec succès disons-le — de cultiver chez ses lecteurs, une "saine curiosité" pour l'histoire d'où naîtra un plus grand amour de traditions. "Soyons curieux et nous serons sérieux" dit M. Hébert. Nous ajouterons : Connaître le passé, être témoin de la vie des ancêtres, c'est aller à une classe de fierté.

(1) Tous les ouvrages mentionnés dans ce courrier sont en vente à l'Action française, 369, rue Saint-Denis, Montréal, (ajouter 10% pour le port).

AUCLAIR, (abbé Élie-J. Auclair) — *Pau, Fayolle, Foch*.
Préface de L.-O. David. Librairie Beauchemin, Montréal.
1 vol. tranché, 4½ x 6¾, 158 pp. 50

A lire ce livre: "On apprend à aimer davantage la France, dit M. David à admirer les grands hommes qu'elle ne cesse de produire, et qui, autrefois, au Canada comme dans toutes les parties du monde ont laissé des souvenirs impérissables de leur courage, de leur valeur et d'une puissante mentalité".

MARIUS — *Coquillages*, crayons et impressions. Préface de Léo-Paul Desrosiers. Imprimerie des Sourds-Muets, Montréal. 1 vol. 5 x 7½, 212 pp. dix culs-de-lampe par le Fr Henri Paquette, C.S.V. 60

Une soixantaine de merveilleux coquillages cueillis sur nos rives. Les uns après les autres, ils nous chantent dans leur murmure, les beautés de leur pays d'origine, le nôtre... "Coquillages légers et charmant, dirons-nous, avec le préfacier, tous les voudront" conserver avec soin pour la joie des jours qui s'écoulent."

— *Le problème industriel au Canada français*, A.C.J.C., Montréal. 1 vol. 6½ x 9½, 308 pp. 1.50

(Rapport du congrès de l'A.C.J.C. en 1921). — Recueil de travaux remarquables sur un problème vital. On sait avec quelle conscience, les jeunes de l'A.C.J.C., préparent les travaux de leurs congrès. Ils aiment aussi à s'entourer de spécialistes. On trouvera les études des uns des autres dans ce magnifique volume.

GROULX, (abbé Lionel) — *La France d'outre-mer*. Librairie de l'Action française, Paris. 1 broché, 6 x 9 36 36 pp. 15

Conférence prononcée à Paris à un dîner mensuel des *Publicistes chrétiens* qui, au dire du préfacier, "produisit un effet si intense qu'aussitôt on en demanda la publication". "Il y avait intérêt national à la faire connaître au public français" ajoute-t-il. Le lecteur Canadien trouvera aussi profit à la lecture de cette brochure pleine d'enseignements et d'arguments fort utiles pour dissiper certaines erreurs.